



RESEAU NATIONAL FRANÇAIS DES ECOLES ASSOCIÉES À L'UNESCO

BILAN d'ACTIVITE
Actions phares

Année 2010-2011





SOMMAIRE

Avant-propos

Depuis les textes fondateurs, les commissions nationales ont pour mission essentielle de transmettre les valeurs de l'UNESCO auprès de la société civile et, parallèlement, de faire remonter à l'organisation internationale les réflexions, projets et initiatives susceptibles d'enrichir les actions et les politiques qu'elle mène. La rencontre annuelle des membres du réseau des Ecoles associées à l'UNESCO est donc un moment privilégié des activités de la Commission Nationale Française, qui en assure la coordination, où ces échanges bilatéraux trouvent toute leur place.

S'engager dans le réseau n'est pas un geste anodin. C'est faire le choix d'inscrire son établissement dans une démarche d'expérimentation, d'innovation et d'ouverture au service de thématiques aussi riches que l'éducation à la paix et aux droits de l'homme, l'éducation au développement durable, à la solidarité internationale, au patrimoine, à la diversité culturelle à laquelle chaque établissement se voit confronté au quotidien. C'est se donner la possibilité d'accéder à l'ensemble des écoles du monde entier ayant fait le même choix pour favoriser, entre autres, le dialogue interculturel et les projets multilatéraux. C'est s'offrir un label prestigieux facilitant la recherche de financements innovants à l'heure où les crédits publics sont de plus en plus contraints.

Chaque année, les activités conduites témoignent de l'intérêt des élèves et de l'implication des équipes pédagogiques. S'inscrire dans le réseau doit être le choix de l'ensemble de la communauté éducative et porté par les chefs d'établissements pour éviter que le départ d'un(e) seul(e)ne remette en cause l'engagement de tous. Cette année encore, nous avons décidé d'inviter des principaux, des proviseurs et des directeurs(trices) à participer à nos travaux en espérant ainsi un peu mieux enraciner « l'esprit » UNESCO et élargir notre réseau national, aussi bien qualitativement que quantitativement.

Comme chaque année, 2012 sera une année riche d'opportunités pour les acteurs du réseau : année des énergies renouvelables pour tous, année des coopératives, 40ème anniversaire de la Convention sur le Patrimoine mondial, autant de pistes de réflexion pour construire des projets ambitieux. C'est aussi la poursuite d'une collaboration que nous souhaitons plus étroite entre le réseau des écoles et celui des chaires qui nous permettra de couvrir l'ensemble du spectre éducatif.

Ambition, innovation, excellence, sont autant de valeurs inhérentes au monde UNESCO. ainsi qu'à tout système éducatif qui se veut de qualité. Que ces valeurs accompagnent nos travaux tout au long de ces 3 journées et nous permettent d'ouvrir l'année 2012 sur de belles perspectives pour les écoles françaises associées.

William Fabvre, Secrétaire général

Introduction

Le réSEAU français des Ecoles Associées à l'UNESCO compte près de 200 établissements scolaires labellisés (écoles maternelles, primaires, secondaires, instituts de formation des enseignants, établissements spécialisés), rattachés aux ministères de l'Education Nationale et de l'Agriculture et répartis sur l'ensemble des académies de métropole et des DOM-TOM.

L'ambition des établissements labellisés est de contribuer concrètement à la mise en œuvre des stratégies et des programmes de l'UNESCO dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et de l'information. Les projets pédagogiques développés par ces établissements visent au développement et au renforcement de l'éducation aux droits de l'homme, à la culture de la paix, au dialogue interculturel, à la préservation du patrimoine, à la solidarité internationale, au développement durable.

Le label est donné à l'établissement lorsqu'au sein de ce dernier se développe un ensemble d'actions pédagogiques à caractère pluridisciplinaire et innovant, au service des valeurs et des programmes de l'UNESCO, conformément aux objectifs définis par l'organisation pour le système des écoles associées créé en 1953. Les actions entreprises avec et par les élèves traduisent en pratiques « exemplaires » les quatre piliers de l'éducation pour le 21e siècle et pour une éducation de qualité : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble.

Une fois par an, chaque établissement français labellisé rend compte à la Commission française pour l'UNESCO des principales actions conduites. Des synthèses de celles-ci sont consultables sur le site www.ecoles-unesco.fr, à l'aide d'un petit moteur de recherche permettant de choisir un niveau d'enseignement et une thématique. Les documents liés aux actions (photos diaporamas, textes, vidéos, etc.) sont téléchargeables par lien à partir de la page de présentation de l'action. L'édition d'un rapport papier ne se justifie plus. Quelques-uns des projets conduits en 2010-2011, particulièrement significatifs par leur approche innovante, l'originalité de la démarche pédagogique, les partenariats développés, la dynamique d'équipe, etc. sont toutefois présentés de façon plus détaillée dans cette brochure. Ils ont valeur d'exemple et non de modèles et montrent la diversité des approches qui peuvent être proposées.

Les comptes-rendus de projets font ressortir une forte implication des élèves, une évolution des comportements dans et à l'extérieur de l'école dans le sens d'une plus grande ouverture, un plaisir à travailler en équipe et à collaborer, ainsi qu'une amélioration souvent sensible des résultats scolaires. Dans la plupart des cas, la mobilisation et le soutien des familles est souligné, ce qui répond tout à fait aux objectifs que l'UNESCO s'est fixés en mettant en place le réseau international des écoles associées.

Les projets répondent dans leur grande majorité aux préconisations des textes ministériels repris en fin de livret (circulaires pour l'Education au Développement durable, et pour l'Éducation au développement et à la solidarité internationale). Ce sont donc des outils éducatifs cohérents et efficaces au service des programmes scolaires. En contribuant au développement des compétences disciplinaires et transversales répertoriées dans le socle commun de compétences et de connaissances, tout en mettant l'accent sur les dimensions humaniste et citoyenne des actions, ils renforcent singulièrement les savoir-faire rattachés à la culture humaniste, aux compétences sociales et civiques, à l'esprit d'autonomie et d'initiative.

Au-delà du label, une école associée est également membre d'un très large réseau international qui compte environ 9000 établissements.

La coordination internationale du reSEAU, dispositif intégré au secteur Education de l'Organisation, s'attache à valoriser les initiatives des établissements en lançant des appels à projets sur une thématique donnée. Les projets sont sélectionnés par un jury d'experts de l'UNESCO et donnent lieu à l'édition d'un recueil de bonnes pratiques. Pour 2010-2011 la thématique du dialogue interculturel a été proposée et parmi les huit projets déposés par les établissements du réseau français, celui du lycée Ducharmoy de Saint-Claude (Guadeloupe) a été sélectionné ; les élèves d'un lycée de l'île de Montserrat et du lycée de Saint-Claude ont dialogué avec une approche scientifique et sociologique sur la question des risques liés aux éruptions volcaniques.

Régulièrement, la coordination internationale met en mouvement un ensemble de pays concernés par une thématique commune en proposant d'aborder cette thématique avec une approche locale pour ensuite en partager les résultats avec les autres pays impliqués et construire ainsi une approche globale et plus complexe, du sujet. Quatre établissements associés français (IUFM de la Martinique, Lycée Anne-Marie Javouhey de Chamblanc, Lycée Convenance de Baie-Mahault Guadeloupe, Collège Jacques-Yves Cousteau de Caudebec-les-Elbeuf) ont coopéré avec 21 pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe, sur la question de la traite négrière transatlantique. Un certificat sera prochainement remis aux quatre établissements par l'UNESCO.

Le réseau est aussi coordonné nationalement, ce qui favorise l'échange de bonnes pratiques et d'expériences, via le site www.ecoles-unesco.fr et la réunion annuelle nationale.

En ancrant les projets dans l'actualité des années internationale ONU / UNESCO notamment, les établissements français labellisés capitalisent leur savoir-faire et sont en mesure d'enrichir la capacité de réflexion et d'action des élèves impliqués.

En 2011, Année internationale de la forêt, des écoles associées et des écoles des réserves de biosphère du réseau Man & Biosphere (MAB) France ont contribué à la réalisation des objectifs fixés pour cette Année en prêtant une attention particulière à la vie de l'arbre et de la forêt et aux relations que l'Homme entretient avec ce milieu. Dix écoles ont participé au concours de films et photos-montages, donnant à voir des forêts aussi diverses que la mangrove guadeloupéenne, la forêt amazonienne de Guyane, le massif vosgien, la forêt méditerranénne corse. Les plus jeunes ont quant à eux exploré sensoriellement la forêt et l'ont photographiée avant de restituer leurs expériences dans des carnets virtuels consultables sur le site http://www.paysage-patrimoine.eu/.

2012, Année internationale de l'énergie durable pour tous, sera pour les deux réseaux une nouvelle opportunité de se fédérer autour d'un projet collaboratif de réalisation d'une carte numérique des installations génératrices d'énergie à partir de sources durables, en partenariat avec ESRI France, concepteur et diffuseur de systèmes d'informations géographiques. D'autres écoles diffuseront, dans le cadre d'un concours d'Art postal, des messages ayant pour objectif d'interpeller les citoyens sur la question de l'accès durable à l'énergie pour tous.

Béatrice Dupoux, coordinatrice nationale

Rappel des cinq thématiques et des textes de référence liés à ces thématiques



Education au patrimoine

En 1972, l'ONU déclare « que la dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel et naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde ».
En 1994, l'UNESCO lance un Projet spécial sur la « Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial ». L'éducation au patrimoine doit permettre aux élèves d'acquérir « des connaissances sur les sites du patrimoine mondial, sur l'histoire et les traditions de leurs propres cultures et de celles d'autres populations, ainsi que sur l'écologie et l'importance de la protection de la biodiversité ». Il s'agit aussi de vivre sur son territoire en ayant conscience de sa richesse et en la valorisant auprès des citoyens.
S'initier au patrimoine régional, national et international, porter un regard avisé sur les villes françaises et étrangères, retrouver à travers les monuments, les sites, l'architecture, l'urbanisme, l'art, la musique,…les traces de l'héritage proche et lointain de l'humanité et les grands repères historiques appris en classe, redécouvrir ses propres racines et revaloriser un savoir ancestral, éviter d'opposer culture populaire, culture locale, culture d'ailleurs et culture normée et redonner une identité propre à chacune des mémoires sont autant de portes d'entrée pour les projets que peuvent mettre en œuvre les écoles associées.

Convention sur le patrimoine mondial 1972

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003

Convention sur la diversité biologique 1992



Education au dialogue interculturel

L'apprentissage interculturel se fixe pour objectif d'inciter les jeunes du monde entier à vivre ensemble. Ces jeunes vivent de plus en plus dans des sociétés multiculturelles et sont eux-mêmes parfois issus d'horizons culturels différents. La connaissance et la compréhension mutuelles des différentes cultures, de leurs croyances et de leurs valeurs développent un esprit de tolérance et de respect. L'ouverture aux autres, le respect actif des différences dans l'optique d'une promotion de l'égalité des chances et de lutte contre les discriminations peuvent aider les jeunes à bannir les situations de tension, d'exclusion, de conflit et de violence.

Aller à la rencontre de l'Autre et de son environnement (échanges épistolaires et/ou séjours dans un pays étranger), découvrir l'Autre à travers sa culture au-delà de ses différences, apprendre à dialoguer malgré la barrière de la langue grâce aux arts (musique, littérature, langue, cuisine, etc.), échanger sur des thèmes qui nous concernent tous en tant que citoyens du monde, et prendre conscience de l'égale contribution des peuples au patrimoine de l'humanité, tels sont quelques-uns des objectifs recherchés et des moyens mis en œuvre à travers les projets des écoles.

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005



Education au développement durable et à l'environnement

Le développement durable consiste à répondre « aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Ce concept ne cesse d'évoluer : souvent appréhendé du simple point de vue écologique, il ne révèle pas toujours toutes ses richesses ; ce n'est pas seulement le respect de l'environnement en général mais aussi le développement social (vivre mieux ensemble en tant qu'individus dans une société). Dans un contexte de mondialisation, les jeunes seront confrontés à des crises permanentes : changement climatique, crise alimentaire mondiale, crises financière et économique en cours. La contribution des écoles du réSEAU à la Décennie des Nations Unies pour l'Education au service du développement durable (2005-2014) se propose de faire évoluer les valeurs, les compétences, les comportements et les modes de vie afin de permettre aux générations présentes et futures d'agir sur leur société.

Prendre conscience du caractère fini et fragile de son environnement et de la raréfaction des ressources naturelles, apprendre à ne pas gaspiller l'eau et à recycler les déchets, redécouvrir les cycles de la nature et explorer la richesse de l'écosystème de sa région, mobiliser autant que possible d'autres acteurs (familles, communautés, citoyens) par des actions citoyennes autour du respect et de la préservation de l'environnement dans sa diversité sont quelques-uns des objectifs recherchés et des moyens mis en œuvre au travers des projets ci-dessous.

Convention des Nations unies sur le droit de la mer,1994
Convention sur la diversité biologique 1992



Education à la paix et aux droits de l'homme, à la démocratie et à la tolérance

Le préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO stipule que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) et à la Convention relative aux droits de l'enfant (1989), les écoles du réSEAU ont comme objectif de contribuer à l'élimination de toutes les manifestations de racisme, de xénophobie, d'exclusion, de discrimination et d'intolérance. Sensibiliser les élèves à leurs droits de citoyen, aux droits des autres et à leur responsabilité civique et démocratique est une autre forme d'apprentissage de l'égalité, de la justice, de la non violence et du respect de la dignité humaine.

Célébrer les valeurs de l'UNESCO dans le cadre de l'éducation civique et citoyenne, réfléchir aux notions de paix et de démocratie autour d'événements comme la Seconde Guerre mondiale et les guerres coloniales, commémorer l'abolition de l'esclavage et organiser des manifestations autour de dates clés (anniversaires de signatures de convention par exemple), s'approprier le fonctionnement des institutions démocratiques, mener des actions en collaboration avec des jeunes présentant certains handicaps et apprendre ainsi la vie en communauté et le respect mutuel, voici quelques-uns des axes possibles de réflexion et de travail autour de la thématique Paix, Droits de l'homme, Tolérance.

Convention internationale des droits de l'enfant 1989

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979

Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discriminations raciales 1969

Déclaration des droits de l'homme 1948



Education aux problèmes mondiaux, et à la solidarité internationale

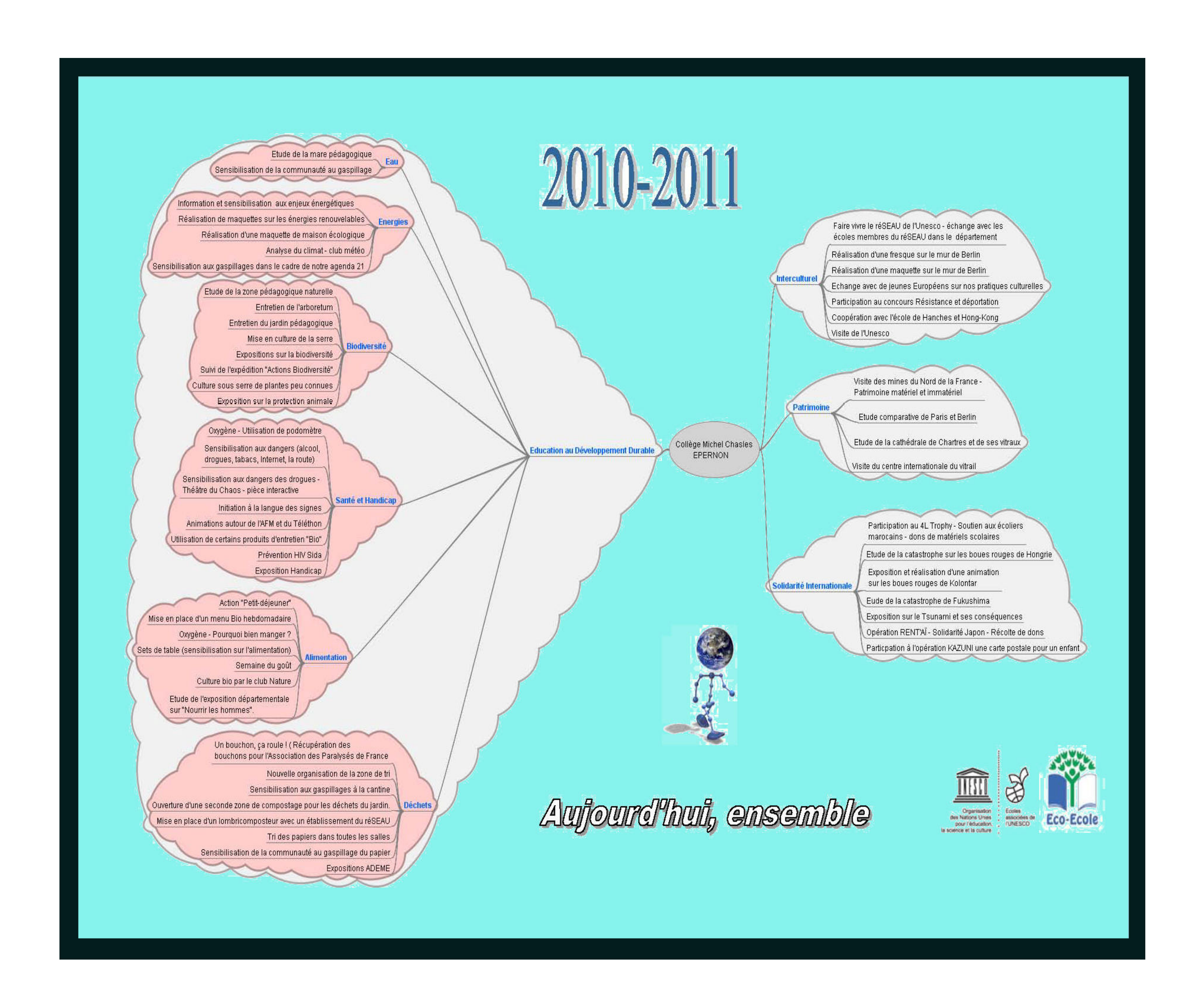
La sensibilisation et l'analyse de problèmes tels que la faim dans le monde, la maladie, le chômage, la pollution, l'analphabétisme, la condition de la femme, la démographie, le V.I.H. / SIDA (pour n'en citer que quelques-uns) est proposée aux élèves qui tentent de mesurer les répercussions de ces problèmes à l'échelle locale, nationale et internationale. Ceux-ci sont également invités à s'impliquer de façon concrète dans des projets de solidarité nationale et internationale.

Prendre conscience des situations d'inégalité et contribuer à les combattre (faim et malnutrition, épidémies, abus de violence, pauvreté, éducation pour tous, etc.), tout en comprenant que les écarts de richesse qui rendent les conditions de vie précaires (accès à l'eau potable, à la santé, à l'éducation) ne sont pas synonymes de pauvreté culturelle, humaine ou morale, découvrir le travail d'une ONG et l'engagement associatif, faire en sorte d'impliquer les bénéficiaires de l'aide dans l'identification de leurs besoins réels, dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets, privilégier la logique d'échange de savoir faire à celle de transfert de compétences unilatéral sont les pistes suivies par un certain nombre de projets.

Convention internationale contre le dopage dans le sport 2005

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille 1990

Une dynamique d'établissement :
Rendre plus lisible l'ensemble les projets
Mettre en évidence leur diversité



Education au patrimoine ;
Démarches de développement durable :
Construction de **l'HLM à insectes**
Jardin des élèves
Mise en place des **bacs de tri**
Participation à l'**année internationale des forêts**
(réalisation d'un diaporama pour le concours "Des forêts pour la vie")

Apprentissage/Dialogue interculturel ;
Solidarité internationale
Action **Mange du Sport** (intergénérationnelle)
Echanges linguistiques: Allemagne et Espagne
Séjours linguistiques: Grande-Bretagne
Rencontre intergénérationnelle musicale
Solidarité Japon, projet Kizuna :
Ecriture de cartes pour les écoles des régions touchées par le tsunami et le séisme de mars 2011.
Correspondances (Maroc, Pologne)

Projet Unesco
Collège Robert Goupil
Beaugency
2010 - 2011

Sensibilisation aux droits de l'homme ;
Partager, respecter ce que les autres sont.
Intégration d'une classe de l'IME dans le collège
Fête de l'été à l'IME:
spectacle de cirque monté par les collégiens et les enfants de l'IME
Echanges et séjours linguistiques
Liaison CM2 / 6°
Partenariat avec la Segpa du collège Jean Rostand d'Orléans

Education à la paix, à la démocratie, à la tolérance
Voyage à Caen (lieux de mémoire :
plages du débarquement de Normandie, Mémorial de Caen => la guerre et la démocratie)
Visite du musée de la résistance à Lorris
Visite du siège social de l'Unesco

Les lycées publics d'enseignement général, technologique et professionnel
Jacques Coeur
Bourges

Projets UNESCO au sein
des **lycées Jacques Cœur de BOURGES**

UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Ecoles associées de l'UNESCO

réSEAU UNESCO JACQUES CŒUR

L'éducation à la paix et aux droits de l'homme

L'éducation au patrimoine
- Histoire → Verdun face aux violences de la guerre
- Histoire Hôtellerie Habillement → L'agneau de la Périsse
- Habillement → Mode française et indienne
- Hôtellerie → Sucrine du Berry

L'éducation au développement durable et à l'environnement
- Eco citoyen et éco transport : CVL
- CPE : contrat de performance énergétique : CVL + Agenda 21

L'apprentissage interculturel
- Projet Inde
  - Semaine indienne : CDI, self, atelier
  - Hôtellerie, Arts et lettres → Atelier Inde ; Classe européenne : Inde

L'éducation aux problèmes mondiaux et à la solidarité
- Dispositif d'accueil d'élèves déficients moteurs
- ESF → Tout est une question d'équilibre
- Hôtellerie et ESF → Restos du cœur → Repas ; Diaporama sur le bénévolat ; Exposition self : la précarité
- Infirmerie et ST2S → Projet Madagascar
- Projet Inde

LYCÉE FRANCO ARGENTIN JEAN MERMOZ

UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – Écoles associées de l'UNESCO

Projet Unesco Mermoz
Phase 3 - Année scolaire 2011
http://www.lyceemermoz.edu.ar/

Problèmes mondiaux et rôles des Nations Unies
- Célébration de la journée mondiale de la tolérance et des droits de l'enfant - 20 novembre
- Célébration de la journée mondiale de l'environnement - 5 juin
- Rendre visible notre appartenance au Réseau des écoles associées à l'Unesco - http://www.lyceemermoz.edu.ar/ecoleelem/ecoleelem.htm - http://www.lyceemermoz.edu.ar/mat/maternelle.htm

Éducation au patrimoine, au développement durable et à l'environnement
- Partenariat Police écologique
- *Año internacional del Saneamiento* - Partenariat *Aysa* (visite *planta potabilizadora*, spectacle école, ateliers dans les classes)
- *Convenio* Fondation *Garrahan* - Collecte de papier et de bouchons en plastique
- Partenariat *Secretaria de Ambiente y desarollo Sustentable de la Nacion*
- Voyage des CE2 à *Entre Rios* - Éducation à l'environnement
- Voyage des CM2 à *Puerto Madryn* - Éducation au patrimoine mondial
- Célébration de la journée mondiale de l'environnement - 5 juin

Apprentissage interculturel
- Interventions de parents personnes ressources (chercheurs, chefs cuisiniers...)
- Projet solidaire - Parrainage d'une école primaire du Chaco : http://una-manoparaelchaco.webnode.com//
- *Convenio* Fondation culturelle *San Martin* - Spectacles à des écoles publiques
- Ouverture de nos installations à des partenaires extérieurs (mairie de quartier, association des professeurs de français, centre national des personnes avec handicap...)
- Création d'une Classe d'Accueil Linguistique (CAL) Mermoz - Intégration d'élèves non francophones en élémentaire - Mise en oeuvre d'un parcours linguistique
- *Convenio SAME* - Formation des élèves de CM aux gestes de premiers secours
- Projet *Seguridad Vial* - (*SAME*, Gendarmerie nationale française et argentine, fondation Renault, École itinérante, *Automobil Club Argentino*...)

Éducation à la paix, à la démocratie et à la tolérance
- Célébration de la journée mondiale de la tolérance et des droits de l'enfant - 20 novembre
- Mise en place d'un Conseil des délégués de classe à l'école élémentaire
- Création d'un club Unesco

Lycée franco argentin Jean Mermoz - Buenos Aires - Argentine

Rapport d'activités du Collège Gabriel Goussault de Vibraye - - 2010-2011 - Patrick Loukianoff

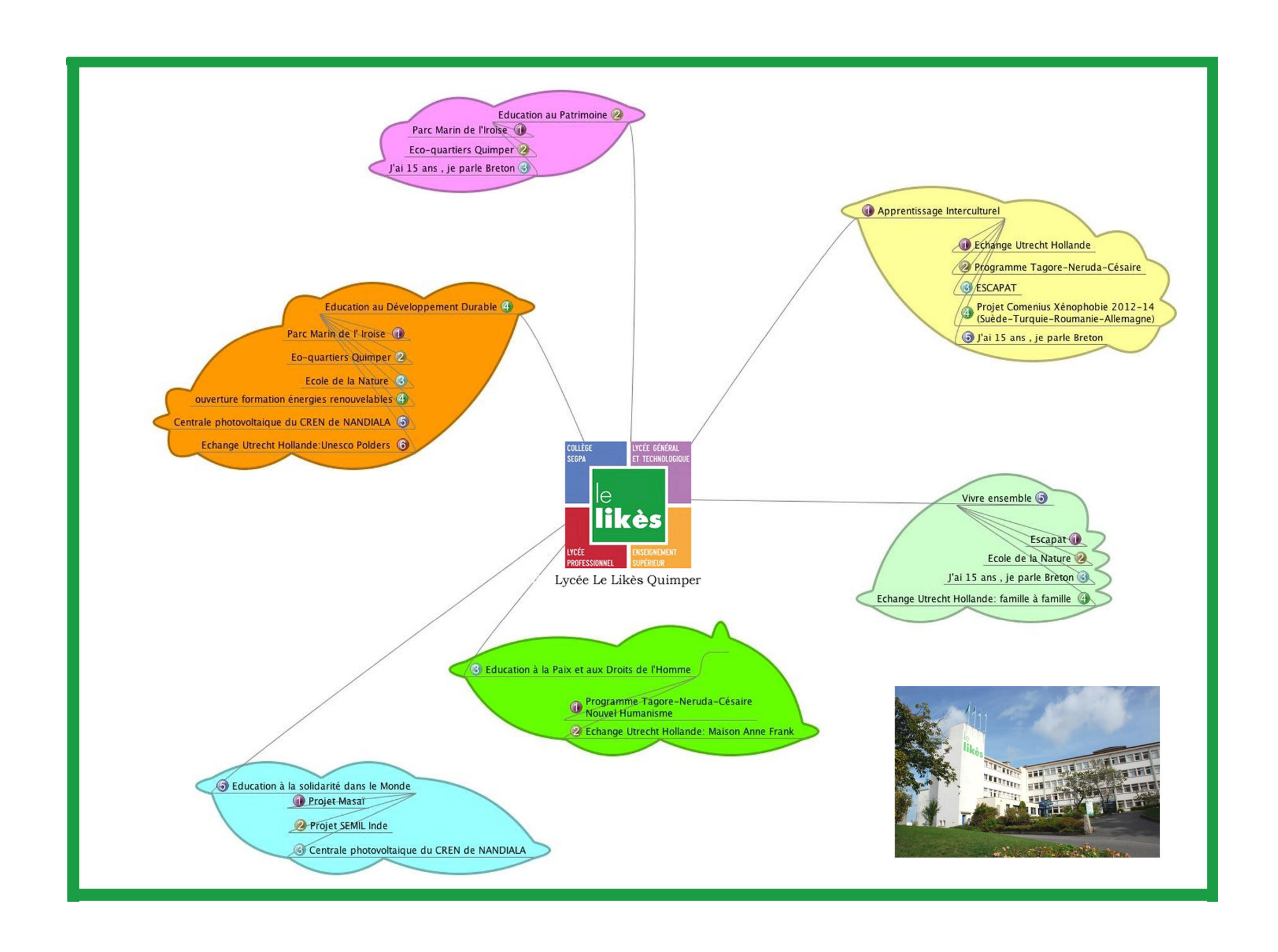
ACTIVITÉS ET PROJETS

Éducation au développement durable et à l'environnement
- Projets avec un collège du Val d'Aoste (Italie) – Atelier UNESCO : Articles sur le changement climatique
- Projet avec l'I.M.E. de Thorigné – 5ème A : Réalisation d'un jardin sensoriel avec matériaux recyclables

Apprentissage interculturel
- Projet avec l'I.M.E. de Thorigné – 6ème A et Classe de l'IME : Apprendre à travailler ensemble
- Projets avec un collège du Val d'Aoste (Italie) – 6èmes C et D : Correspondance scolaire – Atelier UNESCO : Articles pour le Journal des Ados Francophones
- Projets avec un lycée de Cracovie (Pologne) – Découverte du quartier juif Kazimierz de Cracovie

Éducation à la paix et aux droits de l'homme
- Projets avec un lycée de Cracovie (Pologne) – Visite des camps d'Auschwitz et Birkenau – Conférences par des victimes de l'Holocauste

ATELIER UNESCO	INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF ET CLASSE DE 6ème A en biologie et en français	CLASSES DE 6èmes C et D en français	ATELIER UNESCO	CLASSE DE 3ème B
Le changement climatique en France	Un jardin sensoriel pour de jeunes polyhandicapés	Correspondance scolaire	Écriture journalistique pour des adolescents francophones de plusieurs pays	Voyage culturel en Pologne pour découvrir des camps d'extermination
Un an après la tempête Xynthia, les élèves de l'atelier UNESCO se sont intéressés aux causes et aux conséquences de la tempête Xynthia. Ils ont suivi les journaux de la presse écrite et de la télévision et cherché si le changement climatique était responsable des dégâts subis en Vendée. Leurs conclusions : La négligence humaine, l'opportunité financière et l'imprudence sont les causes les plus probables. Mais il n'est pas sûr que cette tragédie nous serve de leçon. Photo prise sur le site protection civile de Vendée : http://protection-civile-vendee.blog.com/	Les élèves d'une classe de 6ème et leurs professeurs d'SVT et de français se sont associés à l'Institut Médico-Éducatif de Thorigné sur Dué pour concevoir et réaliser un jardin sensoriel pour de jeunes polyhandicapés. Le projet, soutenu par le Conseil Général de la Sarthe et de nombreux parrains s'appuie sur une démarche respectueuse de l'environnement.	Dans le cadre d'une pratique coopérative étendue à toutes les classes de sixième du collège en français, un projet de correspondance scolaire a été mené toute l'année 2010-2011 avec l'école Ita Viglino de Villeneuve dans le Val d'Aoste italien. Lettres collectives et lettres individuelles ont permis aux élèves (et à leurs parents !) de mieux connaître cette région italienne francophone qui possède le parc naturel du Grand Paradis.	Les élèves de l'atelier UNESCO ont participé à la rédaction d'articles pour des lecteurs du Journal des Ados Francophones d'Anna Martin. Cette année, les thèmes étaient les spécialités culinaires d'une dizaine de pays, les actions pour la protection de l'environnement et des exemples de catastrophes naturelles. Le Journal est écrit par des collégiens et des lycéens qui présentent leur pays, leur région : http://www.ecole.vda.it/viglino/istituzione/journal_ados.htm Un blog vient d'être créé pour leur permettre d'échanger : http://francados.wordpress.com	Ce projet est original par sa démarche : C'est à l'initiative des élèves d'une classe de 3ème qu'en peu de temps il a été réalisé. Après l'étude du témoignage de Sam Braun, rescapé d'Auschwitz, les élèves se sont mobilisés pour prendre en charge la plupart des démarches (autorisations du Conseil d'Administration, financements, organisation des déplacements). Le travail de leurs professeurs de français (P. Loukianoff) et d'histoire (M.-F. Amand) fut de les guider et les préparer au mieux à ce qu'ils verraient. Ils ont pu rencontrer également des lycéens de Cracovie qui leur ont fait découvrir leur lycée situé dans le quartier juif de la ville. À leur retour, ils ont également rencontré des personnes dont les parents avaient été déportés et Sam Braun en personne est venu discuter avec eux. Ce fut un grand moment pour chacun d'entre eux.


Education au Patrimoine 2
Parc Marin de l'Iroise 1
Eco-quartiers Quimper 2
J'ai 15 ans , je parle Breton 3
1 Apprentissage Interculturel
1 Echange Utrecht Hollande
2 Programme Tagore-Neruda-Césaire
3 ESCAPAT
4 Projet Comenius Xénophobie 2012-14 (Suède-Turquie-Roumanie-Allemagne)
5 J'ai 15 ans , je parle Breton
Education au Développement Durable 4
Parc Marin de l' Iroise 1
Eo-quartiers Quimper 2
Ecole de la Nature 3
ouverture formation énergies renouvelables 4
Centrale photovoltaique du CREN de NANDIALA 5
Echange Utrecht Hollande:Unesco Polders 6
COLLÈGE SEGPA
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
le likès
LYCÉE PROFESSIONNEL
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Lycée Le Likès Quimper
Vivre ensemble 5
Escapat 1
Ecole de la Nature 2
J'ai 15 ans , je parle Breton 3
Echange Utrecht Hollande: famille à famille 4
3 Education à la Paix et aux Droits de l'Homme
1 Programme Tagore-Neruda-Césaire Nouvel Humanisme
2 Echange Utrecht Hollande: Maison Anne Frank
5 Education à la solidarité dans le Monde
1 Projet Masai
2 Projet SEMIL Inde
3 Centrale photovoltaique du CREN de NANDIALA

Une dynamique d'établissement
Célébrer une année internationale, une journée mondiale, une semaine d'action, la fin d'un projet, l'entrée dans le réseau, etc.

Décembre 2011 : Entrée dans le reSEAU du lycée Pierre Lagourgue
Organisation d'une journée Patrimoine

Pour marquer son entrée dans le réSEAU, le lycée de Trois Mares a organisé, sous la houlette de son coordonateur, une "journée patrimoine" réunissant 14 intervenants extérieurs, des responsables d'écoles-collèges et lycée de l'académie, des représentants du rectorat et des collectivités.
S'il importe d'informer les partenaires naturels et potentiels de cette labellisation, une dynamique d'adhésion au sein de l'établissement est aussi essentielle, en complément de la réflexion portée par une partie de l'équipe pédagogique qui a constitué le dossier soumis à la Commission nationale.

Ainsi, pour rendre concrète et effective auprès des élèves et des enseignants l'importance de la notion de réseau, c'est-à-dire de partage, le coordonnateur a fait appel aux établissements français et à quelques réseaux étrangers représentés par leur coordinateur national lors de précédents séminaires pour un envoi de trois cartes postales de la région où se trouvent les établissements, en lien avec l'idée de patrimoine, ainsi qu'un document A4 portant le nom, le lieu et la photo de l'établissement.



LYCEE PIERRE LAGOURGUE
Téléphone : 0262964949
Télécopie : 0262 964505
Messagerie électronique : lycée.de.troismares@wanadoo.fr
30 chemin Mazeau – Trois Mares – 97430 Le Tampon
Ile de La Réunion

LES ETABLISSEMENTS PARTENAIRES DE NOTRE PROJET

RESEAU FRANÇAIS

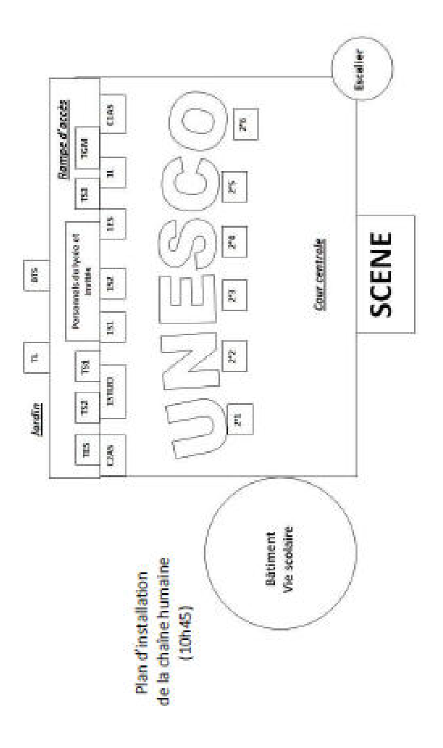
Ecole René Rena à Valence (Drôme)
Ecole Balzac, Nanterre (Hauts-de-Seine)
Ecole de Hanches (Eure et Loir)
Ecole de Neuf-Brisach (Alsace)
Collège Jean Rostand, Casteljaloux (Lot-et-Garonne)
Collège Jeanne d'Arc, Bastia (Corse)
Collège Val de Rosemont, Giromagny (Territoire de Belfort)
Collège Jean Renoir, Bourges (Cher)
Collège les Hautes Vignes, Seloncourt (Doubs)
Collège Sainte-Marie, Chartres (Eure-et-Loir)
Collège les Molières, Les Essarts le Roi (Yvelines)
Collège Michel Chasles, Epernon (Eure-et-Loir)
Collège Gustave Courbet, Romainville (Seine-Saint-Denis)
Collège J.Y. Cousteau, Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime)
Collège Honoré de Balzac, Vénissieux (Rhône)
Collège Robert Goupil, Beaugency (Loiret)
Collège les Hautes-Vignes, Seloncourt ((Doubs)
Collège St-Foy, Agen (Lot-et-Garonne)
Collège Le Castel, Longeville les St-Avold (Moselle)
Lycée André Malraux, Montataire (Oise)
Lycée d'Audincourt (Doubs)
Lycée Anne-Marie Javouhey, Chamblanc (Cote d'Or)
Institut de Genech, Genech (Nord)
Lycée professionnel Ducharmoy, St-Claude (Guadeloupe)

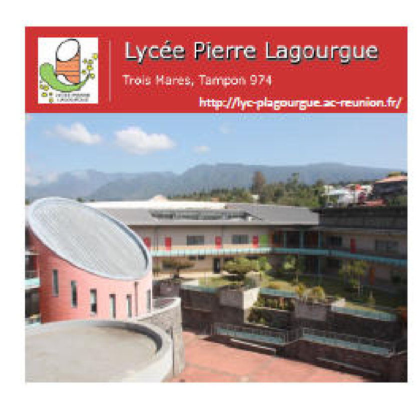
RESEAU ETRANGER

Lycée Mermoz, Buenos Aires (Argentine)
Collège de Børstad ungdomsskole, Hamar (Norvège)
Centre professionnel du littoral neuchâtelois (Suisse)
Ecole de Serrières, Neuchâtel (Suisse)
Ecole cantonale de Delémont (Suisse)
Collège-Lycée de Bielsko-Biala (Pologne)
Lycée de Inowrocław (Pologne)
Lycée de Cracovie (Pologne)

Un grand merci aux élèves, aux professeurs et aux coordonnateurs nationaux qui ont fait le relais !

Toutes les cartes postales échangées resteront précieusement conservées et consultables par les élèves et les personnels du lycée.





MATINEE PATRIMOINE
14 DECEMBRE 2011

À l'occasion de l'adhésion au réSEAU des écoles associées de l'UNESCO



En partenariat avec :

L'Académie de l'Île de La Réunion (1913)
Les Amis de l'Université
La Société d'Histoire de St-Joseph
L'Écomusée de St-Philippe
Lofis la lang kréol La Rénion
Les Routes du Philanthrope

Sensibilisation à la végétation de l'île de La Réunion.
Jérémy BEAUREPÈRE, Conservatoire Botanique National de Mascarin.

La saga d'une figure de la communauté chinoise : Raphaël Chane Nam.
Yves BOSQUET, Président des Amis de l'Université.

1946 : la départementalisation de La Réunion.
Yvan COMBEAU, Professeur à l'Université de La Réunion, Directeur du CRESOI.

L'iconothèque de l'Océan Indien.
David GAGNEUR, Docteur en Histoire, chef de projet de l'Iconothèque, Direction Promotion culturelle et sportive, Conseil Général de La Réunion.

Les temps forts de l'histoire de La Réunion.
Gilles GAUVIN, Professeur au lycée Pierre Lagourgue, correspondant du réSEAU des écoles associées de l'UNESCO

Le Parc national et les pitons, cirques et remparts de La Réunion.
Valérie GERMAIN, Parc National de la Réunion.

La langue créole de La Réunion.
Angélique GIGAN, Doctorante, secrétaire de Lofis la Lang kréol La Rénion.

Histoire de la presse à La Réunion.
Bernard IDELSON, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université de La Réunion, LCF.

Saint-Joseph d'hier à aujourd'hui.
Christian LANDRY, Société d'histoire de Saint-Joseph, membre associé de l'Académie de l'Île de La Réunion.

Les musiques traditionnelles de l'océan Indien.
Jean-Pierre LASELVE, Ethnomusicologue, auteur de *Musiques traditionnelles de La Réunion*, Musicien, *fondateur et leader de Vavangue*. Membre associé de l'Académie de l'Île de La Réunion.

L'usine sucrière du Gol et son histoire.
Xavier LE TERRIER, Docteur en Histoire contemporaine, CRESOI.

L'évolution de l'habitat à La Réunion.
Bernard LEVENEUR, Responsable du musée Léon Dierx, membre associé de l'Académie de l'Île de La Réunion.

Le lazaret de la Grande Chaloupe.
Michèle MARIMOUTOU-OBERLÉ, professeur d'histoire-géographie, coordonnatrice DAAC-Patrimoine, archives. Membre associée de l'Académie de l'Île de La Réunion.

Le domaine Vallée à Saint-Pierre.
Claude MIGNARD, Ecrivain, Secrétaire général de l'Académie de l'Île La Réunion.

Le naufrage du Warren Hastings en 1897.
Raphaël PIRAS, Conservateur de l'écomusée de Saint-Philippe.

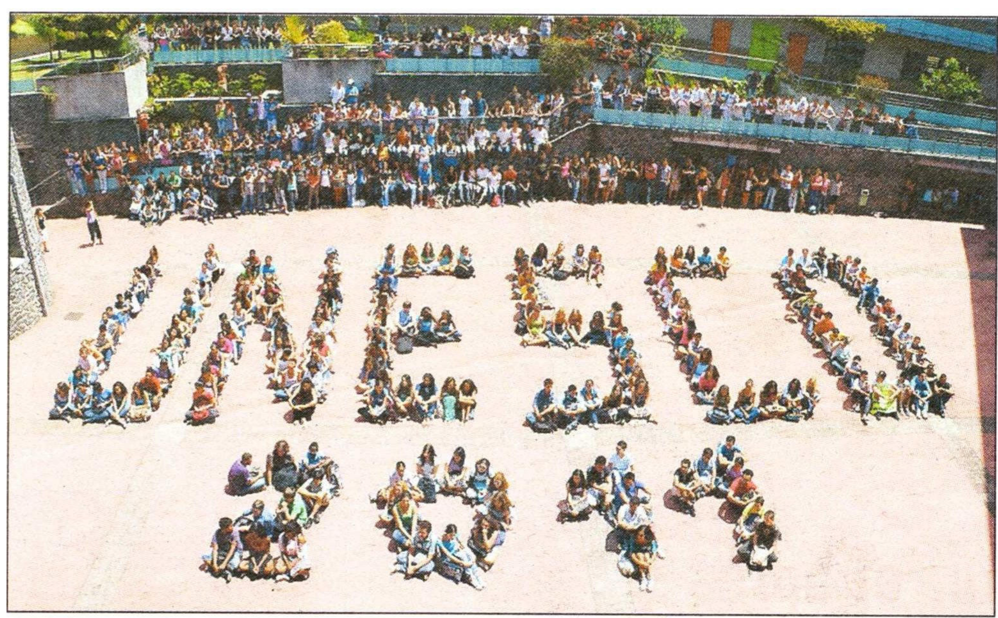
Le Tampon d'hier à aujourd'hui.
Enis ROCKEL, Guide conférencier, membre associé de l'Académie de l'Île de La Réunion

Les huiles essentielles et les parfums.
Jacqueline SMADJA, Professeur à l'Université de La Réunion.

Le maloya : atelier et animation musicale.
GRAMOUN SELLO
et RACINE BOIS D'O (Chantal PASQUENELLI)

et...

-La classe de CAP AS (**Mme GOUZY**) pour la banderole d'accueil et pour la sécurité (**M. TECHER**).
-La classe 2^d2 (*LITTERATURE ET SOCIETE* – **Mme FORESTIER-MOULIN**) : **« La Queue de l'encan ou l'histoire d'un sans-nom ».**
-La classe de 2^d3 (*OPTION HUMANITES* – **Mme WOLFROM, Mme REIFFSTECK**) pour l'accueil des intervenants et le reportage sur la journée.
-La classe de 2^d5 (*OPTION SCIENCES* – **M. MARIA**) :
« La protection des plantes endémiques ».
-Le CLUB MUSIQUE (**M. CAILLEUX**) pour l'animation.
-« L'ECOLE DES MARRONS » (**Alexandre BRIEE-TGM**) pour la démonstration de moringue.
-Alyre GRONDIN, **Laborantin, pour le bouquet d'accueil, les objets anciens et la préparation de café à l'ancienne.**
-M. RAT, **chef des travaux**, pour la gravure.
-Mme SINCERE, **gestionnaire**, pour la logistique.
Ainsi que tous les autres élèves et personnels du lycée !



Les élèves de seconde ont formé une chaîne humaine dans la cour du lycée, sous le sigle de l'Unesco. (Photo Yann Huet)

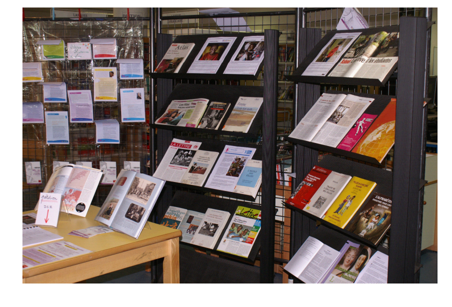
Mai 2011 : A l' occasion de la Semaine d'action 2011 organisée dans le cadre de la Campagne mondiale pour l'éducation sur le thème de l'éducation des femmes et des filles les écoles associées sont invitées à collaborer à cette initiative par la coordination internationale

La Campagne Mondiale pour l'Education (CME) née en 1999, en amont du **Forum Education Pour Tous de Dakar** (2000) regroupe un grand nombre de mouvements de la société civile (associations de défense des droits de l'Homme, de solidarité internationale, syndicats…), désireux de faire changer les choses en matière d'éducation. L'un de ses engagements fondamentaux concerne le plaidoyer en faveur de l'éducation de qualité pour TOUTES les femmes et les filles. C'est pourquoi le thème de la campagne 2011 a porté sur les problèmes rencontrés par les filles et les femmes pour accéder à l'éducation, les innombrables bénéfices de l'éducation féminine pour la communauté dans son ensemble, et les divers mécanismes et solutions permettant de renforcer la place des apprenantes féminines partout dans le monde. En France, jusqu'au 17 juillet 2011 (fin de la coupe du monde de football féminin), citoyens, associations… ont été invités à organiser *« Mille et une rencontres pour les exclues de l'éducation »*

Le lycée Malraux de Montataire répond à l'appel … malgré des délais très courts pour la mise en oeuvre

En accord avec le proviseur, la coordinatrice Unesco a invité l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement à signer l'une des lettres pétitions proposées sur le site de la Campagne mondiale pour l'Education (CPE)

Pour respecter l'entrée dans une démarche de DD lancée depuis 3 ans et éviter de photocopier en de nombreux exemplaires le manifeste et la lettre-pétition, deux livrets comportant l'affiche de la campagne, le manifeste, un exemplaire de la lette-pétition dans son intégralité et plusieurs pages contenant des espaces de signature ont été constitués.



Le premier livret a été placé en salle des professeurs. Le second livret a été installé sur un stand mis en place par les documentalistes au CDI, espace très fréquenté et apprécié par les élèves. Ceux qui étaient intéressés ont ainsi pu prendre connaissance des divers documents proposés et signer la pétition.

Le 12 mai Mme Pauline KALLA est intervenue dans le cadre du projet « Mémoire de migrants ». Comme tous les témoins d'émigration accueillis depuis 3 ans, Mme KALLA a présenté son parcours aux élèves, montrant notamment que l'accès à l'éducation dont elle a bénéficié lui a permis de réussir et trouver sa place dans la société.

Enfin les textes proposés en anglais sur le site de la CME ont été découverts par les élèves de section européenne (analyse des photographies des enfants, découverte de leurs parcours, localisation des différents pays cités sur des cartes présentées en anglais…).

<u>Information de l'ensemble de la communauté éducative</u>

Toujours dans le cadre de la démarche de DD, l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement a été informé de la campagne par courrier électronique. Trois documents ont été

envoyés en pièces jointes : l'affiche, le manifeste et le modèle de lettre-pétition choisi par notre établissement. Les collègues enseignants ont également été informés que des textes étaient à leur disposition s'ils souhaitaient les travailler avec leurs élèves.

Des affiches grands formats ont été commandées sur le site dédié et ont été disposées à des endroits stratégiques du lycée (entrée de l'établissement, réfectoire, CDI, espace élèves, salle des professeurs…).

Remise des signatures à M. BOULLAND, député européen

Depuis plusieurs semaines déjà, une rencontre était prévue entre M. BOULLAND, député européen et certains des élèves (section européenne du lycée professionnel et Première ES du LGT).
Cette rencontre prévue le 19 mai a été mise à profit pour lui présenter cette campagne, expliquer la démarche et lui remettre les deux livrets comportant les 150 signatures réunies en dix jours.



Ainsi que le collège Jean Renoir de Bourges

- du 4 mai au 27 juin, Mme Otéro, la professeure d'Allemand et ses élèves de la classe européenne, exposent au collège (hall puis CDI) des travaux sur des femmes et des hommes qui ont lutté pour l'égalité entre les femmes et les hommes et sur l'accès à l'éducation des filles (Rosa Luxembourg, Nelson Mandella, Martin Luther King, le Commandant Massoud, etc.).
- Les réunions mensuelles des 16 et 17 mai qui rassemblent tous les élèves d'un même niveau pour faire le point sur tous les aspects de la vie au collège et sur les grands évènements passés et à venir ont permis d'évoquer la campagne mondiale pour l'éducation avec comme document déclencheur le témoignage d'une jeune indienne, filmée à Pondichéry par une équipe enseignante du collège, le mois de novembre précédent. Ce film présente la vie de Lakshmi, une jeune femme de 28 ans qui, après avoir été maltraitée dans son enfance et par son mari a été prise en charge par son employeur dans une "guest house" où il lui a été permis d'accéder à un travail, à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, à la dignité et à une mission d'accueil et de gestion de la "guest house".
- Lors des rencontres avec les familles de CM2, 6ème, 5ème et 4ème réunies en plénière durant le mois de juin, le rôle du collège et les actions mises en œuvre pour donner aux élèves-filles du collège un autre regard sur leur place dans la société (poursuite d'études, diversité des métiers, etc.) et sur leur devoir de ne pas accepter de "soumissions" banalisées (moqueries sexistes, intimidations, gestes déplacés, etc.) a été souligné.
- Le principal est également intervenu en Conseil d'Administration (intervention portée sur le procès-verbal de la réunion).
- Le "flyer" annonçant la semaine mondiale a été affiché à différents endroits du collège et mis sur le site internet, ainsi que les fiches réalisées par les jeunes de la classe européenne.



A l'occasion de l'Année internationale de la Chimie, un exemple de coopération scientifique internationale portée par des jeunes (Institut de Genech, Yrons Symposium), un exemple de partenariat Université – Lycée (Lycée Galilée de Franqueville-Saint-Pierre)

Le Symposium YRoNS (Young Researchers of Natural Sciences)

YRoNS est une opportunité pour des lycéens de différents pays du monde de présenter un projet de recherché qu'ils ont réalisé, centré sur la chimie.

Les buts du Symposium YRoNS 2011 sont multiples :

- Etablir un forum international d'élèves prenant part à une recherche scientifique
- Renforcer l'estime des élèves dans leur travail et leurs capacités
- Développer les capacités de communication en anglais
- Partager l'expérience d'une conférence scientifique
- Renforcer les partenariats

Le projet YRoNS se déroule sur plusieurs années entre différents lycées étrangers, principalement mais non exclusivement européens. L'objet de l'action est de mettre en place des projets de recherche expérimentaux en sciences physiques et biologiques par équipe de 2 à 3 élèves. Ces projets sont réalisés et coordonnés dans chaque lycée. Le sujet précis du travail de recherche effectué par les élèves est choisi par le département des sciences de chaque école participante, en lien avec le titre, volontairement large, du Symposium de 2011 « Planet of fire and water, alterations & equilibrium in chemistry & in our every day life ».



Les élèves doivent concevoir une présentation Powerpoint en langue anglaise reprenant leurs travaux et leurs résultats. Ils présentent oralement leur recherche pendant une quinzaine de minutes lors de la réunion des élèves chercheurs qui s'est tenue cette année du 10 au 15 avril 2011 à l'Institut de Genech ; ils sont ensuite amenés à discuter de leurs conclusions avec le public.

Les élèves chercheurs venus d'Inde, d'Allemagne, de Hongrie, de Slovénie et de Chypre ont été hébergés par les familles d'élèves chercheurs de l'Institut de Genech. Des moments de découverte de la région ont été programmés, et les élèves de l'Institut ont accompagné les visites (Paris, Bruges, Lille).



Les points positifs de cette coopération scientifique se manifestent par une motivation et une implication supplémentaires des élèves participants, ainsi que par un sentiment d'accomplissement partagé par les élèves et les enseignants encadrants.

De plus, suite au Symposium, des échanges personnels par messagerie et réseaux sociaux se sont instaurés entre lycées du sextet de pays. Les participants ont pu développer une idée plus précise de la recherche scientifique.

Des échanges scolaires sont en préparation avec les lycées hongrois et chypriotes. Le projet YRoNS se pérennise : en effet, l'édition YRoNS 2012 est en cours préparation et se tiendra en Inde.

➢ Un partenariat Lycée-Université (Lycée Galilée):

Situé au cœur d'un département industriel où l'industrie chimique concentre 57% des emplois, le Lycée Galilée, *lycée des métiers de la chimie et des biotechnologies* depuis 2011, a pour vocation de former des jeunes aux métiers liés à la chimie et à la biotechnologie. L'ouverture du lycée sur son environnement universitaire et industriel lui permet d'être au cœur de la société pour laquelle il forme des jeunes. C'est donc avec un fort ancrage dans son projet de l'établissement que le Lycée Galilée a mené l'action : **« Une classe, un enseignant, un chercheur »**

Origine du projet

Depuis plusieurs années, l'académie de Rouen propose des partenariats entre les lycées et les universités, en particulier dans le domaine de la recherche scientifique. Une enseignante de sciences physiques, Mme Biard et un enseignant de biochimie, M. Morelle ont postulé pour l'année scolaire 2010-2011 et leurs projets ont été retenus. La classe de 1ère STL-BGB (Sciences et techniques de Laboratoire, spécialité Biochimie- Génie Biologique) a donc pu accéder à des laboratoires universitaires.

Descriptif du projet

- 1ère phase : Des enseignants chercheurs de l'Université de Rouen (IRCOF) sont venus présenter leurs travaux et leurs laboratoires aux élèves.



- 2ème phase : Dans le cadre de leurs Travaux Pratiques de sciences physiques et avec leur enseignante, les élèves ont synthétisé la molécule d'aspirine et une molécule aromatique (acétate d'isoamyle ou arôme de banane). L'équipement du lycée permet quelques analyses de base de la pureté mais ne possède pas d'outils d'analyses performants tels que la RMN (Résonance Magnétique Nucléaire).
- 3ème phase : Les élèves et leur enseignante se sont, ensuite, rendus dans le laboratoire de l'IRCOF avec leurs échantillons afin de les analyser par RMN.
- 4ème phase : Elle a consisté à préparer un compte-rendu des différentes phases du projet devant les enseignants chercheurs(restitution orale avec diaporama). Les élèves ont aussi présenté leurs travaux devant une classe de seconde du lycée.



RMN à l'IRCOF

D'autres classes avaient précédemment profité de ce partenariat avec des laboratoires d'optique associés à l'université de Rouen et deux partenariats sont en cours pour l'année 2011-2012.

http://lycees.ac-rouen.fr/galilee/

Quelques exemples de projets qui croisent différentes thématiques

Un projet d'Education au patrimoine et d'Education à l'Information et à la communication

« A la découverte de Salins les Bains »

Classe de 6e Collège Saint-Anatoile – Salins les Bains

Mots-clés de l'action	Patrimoine et Développement – Education à la communication par une approche actionnelle
Elèves concernés	20 élèves de 6e
Réalisations	- Plaquettes documentaires - Elles ont été exposées à plusieurs occasions au sein de l'établissement et à l'office du tourisme de Salins-les-Bains. Des élus en ont reçu comme cadeau ainsi que d'autres partenaires.
Principales connaissances et compétences socle commun	- maîtrise de la langue française : étudier le genre documentaire culture humaniste : Etudier l'espace proche dans une approche géographique et patrimoniale - culture numérique : produire une plaquette documentaire avec Publisher - compétences sociales et civiques - autonomie et initiative
Bilan global, Points forts du projet, impacts	**Points forts** *Pour les enseignants*, richesse de la co-animation (complémentarité des points de vue et des compétences, meilleure connaissance des contenus disciplinaires des collègues) *Pour les élèves* motivation incontestable qui a permis d'affronter les difficultés d'écriture, initiation à Publisher pour la mise en forme d'une plaquette documentaire, meilleure connaissance de leur environnement proche initiation à la communication en travaillant sur le destinataire **Difficultés** matérielles : nombre d'ordinateurs équipés de Publisher insuffisant pour réaliser les fascicules dans un temps court. liées à la tâche : un travail d'écriture qui a obligé à sélectionner et à intégrer des notions géographiques dans une écriture avec un destinataire à prendre en compte

Origine du projet

De nombreux élèves font peu de lien entre les disciplines ;

Ils ont des difficultés à entrer dans l'écriture ;

Ils sont peu sensibles à leur environnement proche. Or, les salines de Salins les Bains sont classées au patrimoine mondial de l'humanité, reconnaissance de leur singularité de par un environnement spécifique qui a généré une activité sociale et économique au fil des siècles.

Démarche

Les élèves sont mis en projet à partir d'une « situation-problème », un courrier adressé par l'Office de tourisme de Salins-les-Bains.

« A l'occasion du classement au patrimoine mondial de l'humanité des Salines nous souhaitons renouveler notre plaquette documentaire présentant la ville de Salins-les-Bains. Nous proposons à vos élèves de réaliser une maquette. Il faudra qu'elle nous renseigne sur les territoires auxquels appartient Salins-les-Bains , le site et la situation géographiques de la ville, son organisation spatiale, ses caractéristiques démographiques, ses atouts économiques et patrimoniaux. »

Pour élaborer la réponse à la demande, les élèves travaillent de façon transdisciplinaire, avec leurs enseignants d'Histoire-Géographie, de français, d'arts plastiques, ainsi qu'avec la documentaliste de l'établissement. Le projet d'écriture nécessite plusieurs étapes : réflexion sur le destinataire du message, recherche

d'informations et tri de ces informations en fonction du destinataire et de l'intention de communication, mise en page favorisant la clarté du message.

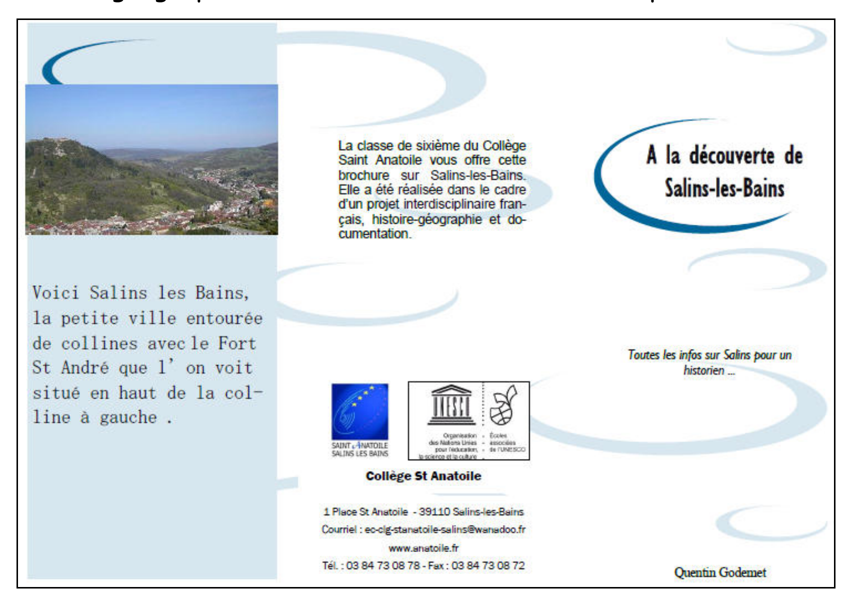
Exemples de séquences développées en français

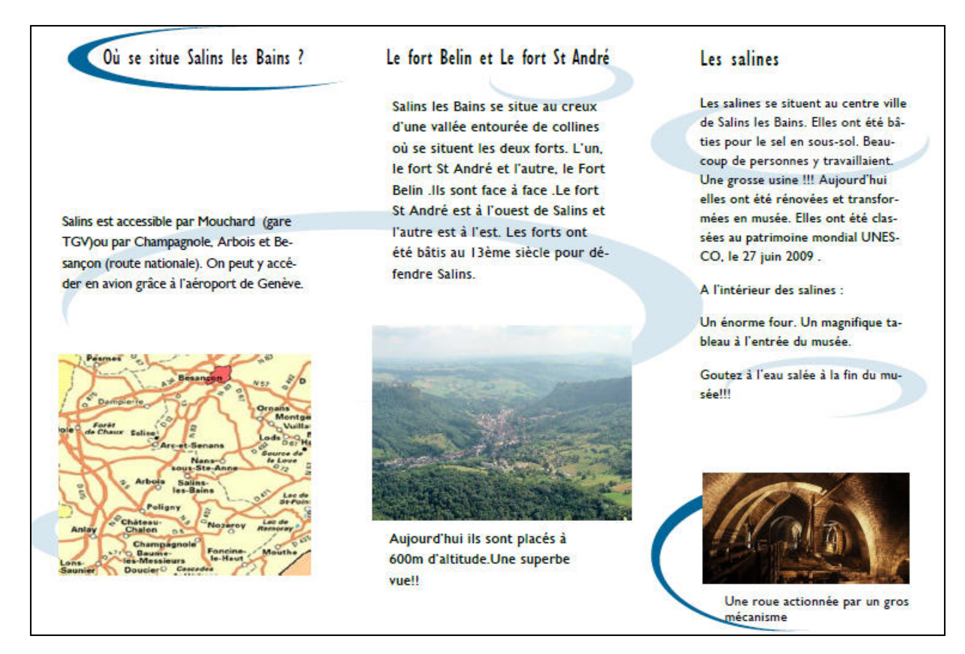
Objectif principal : étudier les fascicules documentaires

- Séance 1 : qu'est-ce qu'un fascicule ? Observation des particularités (objet/forme/)
- Séance 2 : A quoi sert-il ? (fonction/logos/financement)
- Séance 3 : Mise en page (choix des textes/mise en page/iconographie)
- Séance 4 : Etude de la langue : les fascicules sont rédigés au présent de narration /au passé simple/au passé composé
- Séance 5 : Je compare différents fascicules (situation de communication : pour qui ? par qui ? pour quoi ?)

Organisation

- Mise en place d'un fonctionnement permettant soit la co-animation soit un travail en ½ groupe. Chaque semaine, de 13h30 à 14h50, les élèves sont pris en charge par les enseignantes d'histoire-géographie et de français.
- Mise en page sur Publisher : accompagnement personnalisé assuré conjointement par les enseignantes de géographie et de documentation sur un temps d'étude des élèves





Un projet au carrefour de l'éducation au patrimoine, de l'éducation au développement durable, de l'éducation artistique.
Musée éphémère « L'arbre qui cache la forêt »
Un parcours d'histoires et de secrets
Groupe scolaire Jean Jaurès - Garges-les-Gonesses

Mots-clés de l'action	Education au patrimoine, EDD, Education artistique, Année internationale de la forêt
Elèves et enseignants concernés	200 élèves de la petite section au CM Les enseignants des classes et les enseignants du RASED Artistes intervenants (vidéaste, plasticien) Parents volontaires narrateurs et traducteurs
Réalisations	Les productions documentaires et artistiques, plastiques ou sonores ont été mises en scène par les élèves lors d'un parcours sur le site de l'école, transformé pour l'occasion en musée éphémère de quartier, pendant 4 jours de mai. Le parcours en douze étapes durait 1 heure ; des visites d'un groupe de 20 personnes était prévues toutes les ½ heure, guidées par dix élèves conférenciers formés pour être les guides.
Principales connaissances et compétences socle commun	- maîtrise de la langue française, orale et écrite : - culture numérique - culture humaniste - autonomie et initiative
Partenaires	**Partenariats techniques** : -une association de performance artistique sur site : Association double face -les services techniques de la ville (mise en place du parcours ; prêt de matériel) **Partenariats financiers :** - académie (classe PAC) - ville et conseil général (contrat de ville) - occe 95
Points forts du projet	Les élèves ont su assumer différents rôles, produire des œuvres documentaires et artistiques de qualité. Outre leur grande assiduité, les élèves ont montré leur implication pour un projet collectif fédérateur et coopératif. Ils ont pu développer leurs capacités expressives, mais aussi leur autonomie, puisque lors des journées de représentation, les élèves comédiens ont dû en alternance à deux étapes en autogestion. Ils ont montré sérieux, responsabilité, créativité. La difficulté aura été la nécessité d'aménager des temps de concertation (4) pour mettre en cohérence les envies de chacun, la philosophie du projet et la nomination d'un coordinateur artistique.

Origine du projet

Les élèves de l'école vivent dans des quartiers en pleine reconstruction, où il n'existe pas de structures culturelles, où l'environnement (architecture, espace urbain) n'offre a priori pas d'exemples remarquables culturels. Pourtant, l'école se situe dans le quartier du Vieux Pays, cœur historique de la ville. Nombreuses sont encore les traces du passé, tant en termes patrimonial, qu'en termes de présence de témoins du village d'alors. Le projet se fixait comme objectifs de développer les connaissances historiques locales et de proposer une appropriation personnelle et artistique d'un patrimoine historique en transformant un lieu de vie quotidien, le site de l'école, en lieu éphémère de mémoire et de culture.

Démarche

Tout au long de l'année, deux classes ont mené in situ et in vivo une enquête historique sur le quartier et sur l'école :



-**in situ** : ils ont scruté et photographié des monuments, des places, des rues, des vestiges du passé avec l'aide d'images d'archives collectées sur des sites internet ou auprès du service des archives municipales

-**in vivo** : ils ont invité, interviewé, filmé des personnes témoins du passé, pour constituer un fonds audio et vidéo.

Les classes ont été organisées en plusieurs équipes d'enregistrement et ont bénéficié d'une formation avec un professionnel. Chacun au sein de son équipe avait un métier spécifique : interviewer, caméraman, technicien du son, technicien de la lumière, photographe, script. Les équipes interviewaient à tour de rôle leurs invités-témoins.

Pendant ce temps, les autres classes ont retravaillé sur les images du passé de l'école ou du quartier, afin de produire des œuvres artistiques détournées visuelles ou sonores : photos recolorées, images retravaillées en transparences (sur calque) pour faire apparaître des détails disparus, mises en grand format ou en volume de sites ou bâtiments disparus, production d'univers sonores disparus avec des objets du quotidien, de théâtre d'ombres, de saynètes.



L'idée de l'arbre s'est imposée comme une métaphore de la connaissance et de ses racines. On voit un arbre qui nous attire, on découvre ses racines... comme une initiation à la Connaissance. L'arbre qui cache la forêt c'est l'histoire des enfants avec leur environnement. Comment était leur quartier un siècle auparavant, comment était la nature ? Les arbres de l'école étaient t-ils déjà là ? Les enfants sont partis à la recherche de la mémoire, celle de la nature, des objets qui les entourent, celle de leur quartier. Ils se sont amusés des contes, ont posé des questions aux anciens, ont joué, chanté, dansé pour transmettre un regard neuf sur leur ville et leur environnement ; ils ont mesuré la présence de ces traces dans leur racines.



Voici décrites quelques étapes du parcours

Les arbres des sens : les guides invitent les spectateurs à découvrir des arbres sensoriels réalisés par l'école maternelle. L'arbre gourmand, l'arbre tout doux et l'arbre aux senteurs.

L'arbre généalogique : un arbre entortillé de racines grimpantes, réalisé avec des matériaux de récupération porte de petits mobiles généalogiques avec les photos de famille des élèves d'une classe de CM2.



La cabane des anciens : Une cabane est construite à l'aide de branche et de feuillage sous laquelle les visiteurs vont écouter les témoignages des anciens habitants du quartier, la plupart résident à la maison de retraite Jeanne Carnajac.

L'arbre à palabres : Au creux d'un vieil arbre est diffusée une bande sonore fabriquée des récits racontés par les familles du quartier dans différentes langues. Sur le tronc et les branches de l'arbre, les visiteurs vont peu à peu accrocher des tissus récoltés de toutes part (tissus européens, indiens, boubous, toiles, voiles etc...)

Un partenariat Lycée général /Lycée professionnel pour un projet citoyen et artistique d'Education au développement durable

« Du geste professionnel à l'œuvre d'art :
La planète se réchauffe… N'ayons pas froid aux yeux ! »
Lycée Stoessel - Mulhouse

Mots-clés de l'action	EDD, démarche scientifique, dialogue interculturel.
Elèves concernés	24 élèves de CAP 1ère et 2e année en serrurerie métallerie
Réalisations	exposition permanente de «l'Ours Monumental» parc de la Filature - exposition photographique de l'ensemble du travail - écriture d'un livre, accompagné d'une centaine de photographies
Principales connaissances et compétences socle commun	- Maîtrise de la langue française - Culture humaniste - Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (dont projets pédagogiques prenant appui sur le numérique) - Principaux éléments de mathématiques et de la culture scientifique et technologique -Compétences sociales et civiques (éducation aux comportements responsables, développement durable, lutte contre la violence…) - Autonomie et initiative
Partenaires	- Ville de Mulhouse - Région Alsace La ville de Mulhouse dans le cadre de son projet « Cité Jeune» finance pour moitié la matière d'œuvre du projet (l'autre moitié est à la charge du lycée) et offre un emplacement au cœur de la cité pour son exposition
Moyens humains et financiers	- HUMAINS: 7 professeurs du Stoessel + 5 professeurs lycées généraux + 1 IA IPR Arts Plastiques + 1 Proviseur + 1 chef de travaux - FINANCIERS: 12 000€
Bilan du projet	Point forts - la démarche de projet a permis de faire travailler ensemble des élèves de CAP, BAC PRO et BAC GT qui n'ont pas vocation à se rencontrer dans ce type d'actions pédagogiques - il en est de même pour les enseignants - la reconnaissance du savoir-faire des élèves des séries professionnelles à travers articles de presse et visites thématiques de Mme le Recteur (26.01.2011) et d'autres personnalités Difficultés - le montage financier (sculpture + livre 12 000€) car la ville contribue à hauteur de 3000€ seulement. - faire vivre un projet sur une année scolaire - organiser les rencontres élèves des 5 lycées généraux de Mulhouse et des élèves du lycée Stoessel

Constats à l'origine de l'action

Principalement la difficulté pour des élèves de CAP (issus de SEGPA) à accéder aux différentes formes d'arts car les programmes n'offrent qu''une heure semaine d'enseignement en Arts Appliqués

De façon plus générale, l'image souvent dégradée de certaines sections professionnelles que ce projet permettait de modifier.

Objectifs du projet

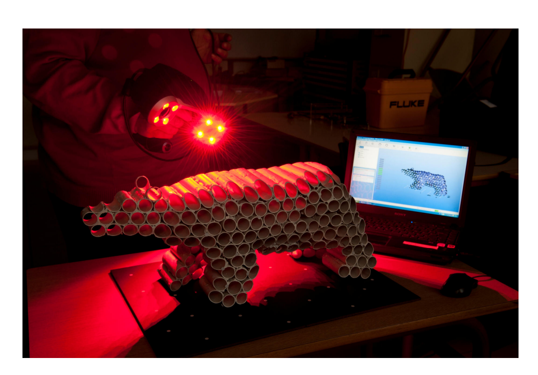
Bâtir une sculpture d'«ours monumental» (1 tonne de tubulures et de barils) en réponse à une commande de la ville de Mulhouse. Le projet vise un triple objectif :

- éduquer au développement durable, problématique prioritaire pour l'UNESCO pour la décennie en cours. La maquette lauréate du concours représente un ours dérivant sur la banquise constituée de barils de pétrole symbolisant la pollution des milieux de vie.
- faire travailler ensemble élèves et professeurs de séries générales et professionnelles sur un projet artistique né d'une commande publique. Ouvrir le dialogue interculturel entre filières générales et professionnelles
- permettre à des élèves de CAP issus de SEGPA de collaborer à l'écriture d'un livre pour rendre compte de la dimension universelle de cette expérience collective. Donner du sens aux apprentissages liés à la maîtrise de la langue par ce travail d'écriture de livre
- - Répondre au cahier des charges d'une commande publique



Démarche suivie

- - rencontrer les élèves des classes de 1ère générale en atelier pour expliquer les contraintes de mise en œuvre d'une commande publique à partir d'une maquette
- - travailler avec les terminales BAC PRO EDPI afin de modéliser la maquette de l'Ours



- - organiser et mettre en œuvre le travail en équipe dans l'atelier
- - collaborer avec un professionnel (le photographe Jacques LEVESQUE) pour mettre en œuvre les phases et chapitres du livre

De cette expérience il ressort que le travail à partir d'une commande publique est extrêmement intéressant et que l'écriture d'un livre qui suit au plus près un projet pédagogique permet de réfléchir à la difficulté de bâtir et à la beauté de réussir ensemble



Un projet collectif et transdisciplinaire d'Education à la citoyenneté et aux droits de l'homme qui s'appuie sur l'Education au développement durable et sur l'Education artistique
« D'un jardin à l'autre – Du jardinage à l'exposition »
Ecole maternelle Les Alouettes - Champhol

Mots-clés de l'action	Liaison maternelle-cycle II, Arts visuels, EDD et jardinage
Elèves concernés	Tous les élèves de l'Ecole maternelle
Réalisations	Chaque école possède ses jardins (1 par classe, 9 petits espaces de culture), nous avons donc eu le souhait de faire un lien entre ces différents espaces, de les relier par un cheminement d'une école à l'autre. Ce projet a été le prétexte au montage d'une exposition associant Arts Visuels, EDD et jardinage, où chaque classe a dû créer un totem avec des matériaux naturels ou de récupération, faire une plantation dans un petit pot pour chacun des élèves afin de border le chemin, ainsi qu'une composition libre d'Arts visuels à exposer dehors ou en intérieur. Toutes ces réalisations, mises ensemble, bout à bout, devaient mener les pas des visiteurs à travers l'école, depuis les jardins de la maternelle jusqu'à ceux de l 'élémentaire. Une partie de l'exposition éphémère a été pérennisée pour symboliser cette liaison entre les deux écoles, c'est un projet en construction pour les années à venir. Chaque classe a réalisé des « fiches actions » pour chaque activité afin de finaliser ce projet collectif et ce partager les savoir-faire.
Principales connaissances et compétences socle commun	**EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT, DECOUVERTE DU MONDE, DU VIVANT, DES SENS, DE L'ESPACE, DU TEMPS,..** **Compétences dans le domaine du vivant** : -Découvrir : les parties du corps : leurs caractéristiques et leurs fonctions ; les cinq sens : leurs caractéristiques et leurs fonctions. .reconnaître des manifestations de la vie végétale, les relier à de grandes fonctions : croissance, nutrition, reproduction **Compétences dans le domaine de la structuration du temps** : .reconnaître le caractère cyclique de certains phénomènes, utiliser des repères relatifs aux rythmes de la journée, de la semaine et de l'année. .situer des événements les uns par rapport aux autres. **Et au carrefour des deux domaines :** Découvrir, à travers des élevages et des plantations le cycle que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort. **MAITRISE DU LANGAGE, DECOUVERTE DE L'ECRIT** **Compétences dans le domaine de la langue (lexique)** -graine, racine, tige, feuille, fleur -creuser, semer, planter, arroser -germer, grandir, pousser, fleurir, mourir Exprimer des réactions, des goûts et des choix dans l'échange avec les autres, évoquer ses projets et ses réalisations et utiliser, pour ce faire, un vocabulaire adapté. - **EDUCATION ARTISTIQUE, MANUELLE ET TECHNIQUE** -Construire des objets en utilisant peinture, papiers collés, collage en relief, assemblage, modelage… -Se familiariser, par l'écoute et l'observation, avec les formes d'expression artistiques les plus

	variées. -Découvrir, utiliser et réaliser des images et des objets de nature variée.. -Développer ses facultés d'attention et de concentration à travers des activités visuelles et tactiles, auditives et vocales. -Expérimenter les divers instruments, supports et procédés du dessin. Tirer parti des ressources expressives d'un matériau donné Réaliser une composition en volume **EDUCATION A LA CITOYENNETE**
Partenaires	Jardiniers, employés municipaux, Mairie, les familles
Points forts du projet	- UN PROJET QUI FAIT LE LIEN ENTRE LES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE - UN PROJET AUTOUR DU JARDINAGE : PERMET UNE EDUCATION A LA CITOYENNETE, SUPPORT DE DEMARCHES EXPERIMENTALES, PRETEXTE A ABORDER L'ETUDE DU VIVANT, PERMET L'EMPLOI ET L'ACQUISITION D'UN LEXIQUE SPECIFIQUE

Descriptif de l'action et démarche pédagogique

Les objectifs

Pour cultiver un jardin les enfants vont devoir prendre des responsabilités et apprendre à respecter le milieu dans lequel ils vont évoluer. Les gestes et les situations de jardinage sont le point de départ de nombreuses activités éducatives.
Les approches sensorielles sont le départ d'expériences tactiles, auditives, olfactives et gustatives. Par la pratique du jardinage, l'enfant est plus proche des éléments naturels : il tripote, il malaxe, il triture la terre, il va sentir, voir écouter, s'intéresser à la nature, … L'enfant apprendra mieux dans des activités qui ont un sens pour lui.

Compétence et connaissances développées

Maitrise de la langue maternelle

- Le langage y trouve une nouvelle source d'apprentissage : lexique spécifique, évocation des actions passées ou à venir, légende de photos en dictée à l'adulte, ... Par la recherche de documentation, l'enfant découvre d'autres livres, des revues spécialisées. Les enfants peuvent aussi être amenés à demander l'aide de jardiniers expérimentés, dans les familles, auprès des employés municipaux par le biais de lettres ou de questionnaires préparés

Notion de vivant

- Le jardin est le support de démarches expérimentales : des expériences pratiquées concrètement sur les plantes pour tester un facteur écologique, une façon de semer des graines,… Le jardinage est prétexte à aborder l'étude du vivant : la plante, la faune, les notions d'écologie avec le développement de la vie végétale, la climatologie, la météorologie, l'alimentation (à partir des récoltes de fruits et légumes), la prise en compte de la température et de la chaleur (serres, châssis) et de la lumière (exposition, calendrier)

Notion de temps

- La maitrise du temps se reporte à l'utilisation du calendrier, l'observation de la succession des saisons, des cycles et des rythmes propres aux espèces végétales.

Notion d'espace

- La structuration de l'espace à cultiver est la base de l'organisation du jardin, des surfaces plantées ou laissées libres, et la représentation graphique de l'ensemble.

L'EDD

- Le jardinage permet d'approcher des concepts d'écologie, puisque le jardin est avant tout un milieu naturel. Les composts installés dans les deux écoles permettent l'évacuation des déchets du jardin et l'apport de nourriture à ces mêmes jardins. En responsabilisant l'enfant vis-à-vis de la nature, le jardinage est un excellent support à l'EDD
- Le travail du jardin permet l'éducation à la citoyenneté : les enfants vont devenir acteurs de leur environnement. La responsabilité et l'autonomie à l'égard du jardin sera fonction de l'appropriation que les enfants en auront fait.

Valorisation des résultats

La mise en valeur des travaux par l'exposition et le partage avec les parents, la municipalité, etc. est apparu comme une étape essentielle du projet.
Les arts visuels, l'approche paysagère font partie de l'étude des jardins et sont complémentaires aux apports du jardinage et la volonté de l'équipe était d'aller plus loin en créant un chemin qui serait prétexte à une exposition d'Arts visuels.
Les concepts de couleurs, de formes et de composition prennent leur sens dans l'agencement des plantations. Construire, inventer, imaginer (en faisant référence à des œuvres), travailler en l'occurrence la métamorphose d'objets divers, les traces et le cheminement (faire prendre conscience aux élèves du lien maternelle-élémentaire), autant de prolongements pour l'action initiale.



Les parents, la municipalité,… ont été conviés à venir suivre ce chemin avec les élèves et leurs enseignants. L'exposition est restée ouverte tous les soirs pendant une semaine.

Les petits pots : en associant découverte du vivant et arts visuels, chaque enfant a créé un petit pot dans lequel il a planté une plante qu'il a dû entretenir jusqu'au moment de l'exposition. A l'issue de l'exposition, chacun a emporté son pot pour continuer l'entretien à la maison.



Les totems : selon le projet de la classe, chacune a créé un totem sur une structure en tasseaux de bois. Pour ces réalisations, les matériaux de recyclage ont été privilégiés, et les familles sollicitées pour fournir ceux qui étaient nécessaires.

Le projet de classe : Une totale liberté a été laissée à chaque classe pour aborder ce projet, tant dans les domaines abordés, dans les mises en œuvre, que dans les emplacements, en intérieur, en extérieur,… Les œuvres devaient jalonner le chemin pour conduire les regards et les pas d'une école à l'autre.
Des projets ont été réalisés en Arts visuels, comme le rideau/chemin du Petit Chaperon Rouge en Découverte du monde, comme la plantation de plantes grimpantes sur une structure métallique en Ecoute musicale, comme les bâtons de pluie ou le paysage sonore…
Chaque classe a réalisé des « fiches actions » pour chaque activité afin de valoriser ce projet collectif, ci-dessous un exemple :



Fiche action

Réalisation d'un totem pour nos jardins :

Coccinelle géante et petites sœurs

Objectifs	Remplir une forme avec des objets Trouver des règles d'organisation pour la composition Considérer les matériaux du quotidien comme des matériaux pour créer
Compétences	Tirer parti des ressources expressives d'un matériau donné Réaliser une composition en volume Dire ce que l'on fait, ce que l'on voit, ce que l'on pense
Organisation	Groupe classe Petits groupes
Matériel	Grillage à poule, ballons de baudruche, divers objets de couleur rouge rapportés par les élèves
Déroulement	1/Point de départ: l'observation et le recensement des petites de notre cour et de notre jardin nous a amené à réaliser un élevage de coccinelle en classe. Moment fort de notre année à l'école, tout naturellement l'idée est venue de réaliser un totem coccinelle. Après présentation de divers totems, les enfants ont eu l'idée de réaliser une coccinelle géante en volume. L'enseignante a proposé le grillage à poule comme support pour la réalisation du volume. 2/collecte des objets de couleur rouge 3/ dénombrer les objets, faire chercher des stratégies pour accumuler les objets. Suivant la forme, la taille, ils pourront empiler, enfiler autour de la tige, entasser Faire des essais 4/Fixer la réalisation et ces petits sœurs sur le support
Prolongement	Chercher des réalisations similaires chez des artistes Observer la dégradation de l'œuvre dans le temps



Un projet interdisciplinaire conjuguant le sport, la musique, la mémoire, l'histoire, la géographie,…

Tour de l'Europe : « Entrer dans la légende »
Collège Jean Renoir - Bourges

Mots-clés de l'action	Dialogue interculturel, Droits de l'Homme, dépassement et estime de soi
Elèves concernés	51 élèves de 4ème
Réalisations	-Courir à 5 reprises avec Serge Girard en France et en Pologne. -Exposition photos sur le séjour en Pologne. -Publication d'un livret sur les 2 années du projet -Réalisation de 2 DVD sur les 2 années du projet
Disciplines / connaissances et compétences socle commun	Les principaux éléments de mathématiques et de la culture scientifique et technologique Les compétences sociales et civiques L'autonomie et l'initiative
Partenaires	Serge Girard Collège Unesco de Lomza
Moyens humains et financiers	• Equipe pédagogique : professeurs d'EPS, d'histoire-géographie, conseillère principale d'éducation, assistante d'éducation, principal • Une photographe professionnelle • Soutiens financier et logistique : La Fondation de France, Le Crédit Agricole, Le Crédit Mutuel, Carrefour, Fondation Bouygues, Ville de Bourges, Conseil Général du Cher, La Bovida, Association France-Pologne, Centre des Jeunes Dirigeants
Points forts du projet	Le vécu d'une aventure hors du commun et l'atteinte d'un dépassement de soi

Origine du projet

A travers le défi d'un coureur à pied, Serge Girard , qui a fait le tour des 27 pays d'Europe en 365 jours et sans jour de repos (27017 km et record du monde), conduire 51 jeunes dont 2/3 en difficultés sociales et/ou scolaires à trouver une motivation pour « se dépasser », prendre « confiance » en soi, « courir », « partager », « se souvenir », « rencontrer » pour une citoyenneté européenne.

Descriptif de l'action et démarche pédagogique

Les 5 objectifs du projet se déclinent ainsi :

Courir :

- Cycle d'entrainement pour préparer le départ à Paris de Serge, la journée de course en Pologne en avril, la traversée du Cher le 12 octobre et la dernière étape à Paris le 17 octobre
- Découvrir et partager les techniques d'entraînement, d'échauffement, de nutrition, de préparation physique d'un sportif de haut niveau

Rencontrer :

- Etablir des liens et des postures sociales par différentes rencontres au cours du projet :
  Avec un sportif de haut niveau
  Avec des immigrés polonais établis à Bourges
  Avec une photographe professionnelle
  Avec des musiciens de renommée mondiale
  Avec de jeunes polonais de leur âge

Avec un ancien déporté d'Auschwitz
Entre élèves au cours de la vie collective pendant une semaine en Pologne
Par le travail en équipe pour réaliser l'exposition au retour de leur voyage en Pologne

Apprendre :

- Par la réalisation de toutes les fiches sur les 25 pays européens traversés par Serge Girard, mises en ligne sur son site Internet
- Par une série de cours sur la 2nde Guerre Mondiale et notamment sur la déportation, avec la rencontre de M. Ferdonnet, ancien déporté d'Auschwitz
- Par une formation sur l'histoire de la Pologne
- Par une Conférence-Concert sur la vie de Chopin dans le cadre de « l'Année Chopin » et au cours de la visite guidée à Varsovie des principaux lieux de vie de Chopin
- Par une rencontre avec les jeunes polonais autour du thème de la citoyenneté européenne

Partager :



- Par le travail en équipe tout au long de ce projet
- Par la vie collective en Pologne pendant 1 semaine
- Par l'animation de la soirée polonaise au collège
- Par les échanges et les tournois sportifs avec les jeunes polonais du collège Unesco de Lomza.
- Par les dépôts de gerbes au camp d'Auschwitz et devant le Palais du gouvernement polonais suite au décès du Président Polonais dans un accident d'avion

Se souvenir :

- Par la rencontre avant et après la visite du camp d'Auschwitz de M. Ferdonnet, ancien déporté
- Par la visite guidée des camps d'Auschwitz et de Birkenau ainsi que le dépôt de gerbe au Mémorial des disparus de Birkenau
- Par la visite du désert de Bledow en Pologne, lieu d'entraînement des armées nazies pour préparer la campagne de Syrie



L'ACTUALITE

DU RESEAU

POUR 2012







2012
Année internationale de l'énergie durable pour tous

Pour assurer l'accès universel à l'énergie et protéger l'environnement grâce à une exploitation rationnelle des sources traditionnelles d'énergie, des technologies moins polluantes et des sources d'énergie plus modernes, l'organisation des Nations Unies a décidé de proclamer 2012 « ***Année internationale de l'énergie durable pour tous*** »[1].

A cette occasion, la Commission française pour l'UNESCO, s'appuyant sur les Réserves de biosphère et le Réseau des Ecoles associées pour l'UNESCO propose aux enseignants des actions pédagogiques à caractère scientifique, culturel ou artistique déclinées de la maternelle au secondaire.

Ces actions permettront de se questionner sur le concept d'énergie durable, de prendre conscience et connaissance des mesures et des actions mises en œuvre par les collectivités, les entreprises, les associations, et de contribuer à sensibiliser les citoyens à la nécessité d'une gestion raisonnée des énergies.

En février-mars 2012, une **conférence d'experts** diffusée en ligne et en direct accompagnera le travail des élèves en apportant un ensemble de regards sur la question.

Contacts :

Etablissements scolaires sur les Réserves de biosphère : martine.atramentowicz@mab-france.org

ResEAU des Ecoles associées : beatrice.dupoux@diplomatie.gouv.fr

[1] *Tous les États Membres, les organismes des Nations Unies et toutes les autres parties intéressées sont invités à saisir l'occasion qu'offrira la célébration de l'Année pour mieux faire comprendre qu'il importe, pour réaliser les objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire, et assurer un développement durable et la protection du climat à l'échelon mondial, de s'attaquer à la question de l'énergie, et notamment de généraliser les services énergétiques modernes, de donner accès à une énergie d'un coût abordable, de veiller à l'efficience énergétique et à la durabilité des sources d'énergie et de leur utilisation, et d'encourager la prise de mesures aux niveaux local, national, régional et international ; 69e séance plénière, 20 décembre 2010*





PUBLICS CONCERNES : Lycées, collèges, classes élémentaires de cycle III

Cartographie numérique des installations de productions d'énergies

Objectif :

- *Dresser un état des lieux des pratiques et expériences en matière d'énergie durable et/ou d'économies d'énergie en réalisant, dans le cadre d'un projet collaboratif utilisant les systèmes d'information géographique, une cartographie des installations en France.*[2]
- *Contribuer au développement des compétences du B2 I.*

Démarche :

La société ESRI France propose aux enseignants et aux élèves impliqués l'accès à une plateforme interactive en ligne (www.arcgis.com). Cette plateforme permet d'enregistrer les données de géolocalisation des installations et des sites expérimentaux liés aux énergies durables et de construire ainsi une carte à l'échelle du territoire national.

La carte constituée de façon collaborative sera éditée par la société ESRI France et diffusée aux établissements participants. Elle sera également exposée lors de la conférence annuelle de la société à l'automne 2012.

Conditions de participation :

Les classes (fin de cycle III primaire, collège ou lycée) désireuses de participer à l'élaboration de la carte s'inscrivent avant le **30 octobre 2011** à l'adresse

esri-energiesdurables@mab-France.org

en communiquant **pour chaque classe** le nom et les coordonnées électroniques de l'enseignant référent.
Elles s'engagent à identifier sur leur territoire les initiatives « Energie durable » (géothermie, solaire, éolien, hydraulique, énergie recyclée, ou autre.) et à les positionner sur la carte numérique via la plateforme avant le **15 mai 2012.**

Les classes participantes peuvent aussi effectuer des relevés hors de leur territoire, si elles en ont l'opportunité, ainsi que proposer de nouvelles entrées pour enrichir la légende, celles-ci devant être validées par l'administrateur de la plateforme.

A l'issue du projet, la société ESRI France récompensera les élèves des classes ayant participé, en fonction de leur âge.

---

[2] *Une coopération est envisagée dans quelques autres pays européens entre réseaux Ecoles associées et filiales ESRI des pays concernés.*

Accompagnement :

Pour faciliter la prise en mains de l'outil, la société ESRI France fournit un manuel d'utilisation de la plateforme ARCGIS (d'ores et déjà téléchargeable sur le site www.arceduc.com) et propose aux enseignants un atelier d'initiation le 16 novembre, journée internationale des Systèmes d'Information Géographiques (SIG) http://www.gisday.com/ de 14h30 à 17 heures dans ses locaux en région parisienne.

Les enseignants intéressés peuvent s'inscrire auprès de beatrice.dupoux@diplomatie.gouv.fr avant **le 15 octobre 2011**. Les participants à cet atelier pourront accompagner à distance les classes qui rencontreraient des difficultés à utiliser la plateforme. Il sera également possible d'envoyer des questions à l'adresse education@esrifrance.fr.

ESRI France sera également présent au Festival International de Géographie de Saint Dié des Vosges du 6 au 9 octobre 2011 (http://www.saint-die.eu/accueilfig.html), où elle exposera les outils proposés.

Les enseignants qui souhaitent à titre personnel aller plus loin dans la découverte des SIG et de leurs applications pédagogiques, peuvent s'inscrire à la session de formation Comenius organisée par l'association européenne de géographie, http://www.eurogeography.eu/iguess-dublin-2012.htm avant le 15 janvier 2012.



PUBLICS CONCERNES : Classes de collèges et lycées

Conférence scientifique

Comme l'an passé, un temps d'échanges entre experts des énergies et jeunes collégiens ou lycéens sera proposé, sous la forme d'une conférence scientifique diffusée en ligne dans le courant du mois de février ou de mars 2012. La conférence sera aussi téléchargeable via les sites du réseau MAB et du réseau des Ecoles.

Outre l'apport de contenus, cette conférence à mi-parcours devrait permettre d'accompagner la réflexion des élèves soit en amont de la réalisation d'un projet, soit en cours de réalisation. Elle pourra aussi être l'occasion pour un établissement de réunir des classes de niveaux différents sur une thématique commune et de favoriser les échanges au sein de l'établissement. Les établissements sont également encouragés à inviter les parents et les partenaires de l'école à découvrir la vidéo.

Ressources documentaires

Une sélection de liens vers des sites ressources sur les énergies sera proposée sur le site www.ecoles-unesco.fr



PUBLICS CONCERNES : Classes maternelles et primaires, collèges.

Campagne et concours d'Art postal[3]

Objectif :

Mobiliser le reSEAU des Ecoles associées et le réseau des écoles des réserves de biosphère sur la thématique de l'énergie durable pour tous et l'impliquer dans la poursuite des objectifs de l'année internationale de l'Energie durable pour tous.

Démarche et règlement :

- Les écoles sont invitées à utiliser le canal postal pour faire circuler des messages écrits et graphiques sur le thème proposé. Les enveloppes créées devront être timbrées et postées à une adresse qui sera communiquée ultérieurement, l'expéditeur sera clairement identifiable ; l'envoi ne sera pas recommandé.
- Toutes les enveloppes reçues seront affichées dans un espace public, à l'issue de la campagne. Les écoles participantes cèdent aux organisateurs le droit d'utiliser tout ou partie des œuvres sur tous supports et modes de diffusion. En contre partie, les organisateurs s'engagent à adresser ces supports à l'établissement.
- Le concours est ouvert à trois groupes d'âge : maternelle ; primaire, collèges.
- L'inscription se fait au nom d'une classe, les participations individuelles ne sont pas acceptées.
- Le nombre d'envois par classe n'est pas limité.
- Les créations ne doivent pas dépasser le format A4 (21cm x 29,7 cm) et 6 cm d'épaisseur.
- Les enveloppes créées devront être postées **entre le 1er et le 15 mai 2012** (le cachet de la poste faisant foi).
- Un jury sélectionnera les réalisations en fonction de critères esthétiques et de la qualité du message. Les classes participantes seront récompensées.

Conditions de participation :

- Les inscriptions doivent être transmises avant le 30 octobre 2011 à l'adresse

artpostal2012@mab-France.org

et comporter pour chaque classe le nom et les coordonnées électroniques de l'enseignant référent.

[3] *Le Mail Art ou Art postal (ou encore Art posté) est une forme d'art utilisant les éléments de la correspondance postale ainsi que la plupart des disciplines artistiques. Ce terme recouvre l'ensemble des créations artistiques voyageant à découvert par la poste, comportant une adresse, un timbre et ayant été oblitérées (définition Wikipedia).*

ONU – UNESCO

Les « Années » 2012

Les décennies en cours

LES ANNEES INTERNATIONALES



Reconnaissant l'importance de l'énergie pour le développement durable, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé dans sa résolution 65/151, l'année 2012, **Année internationale de l'énergie durable pour tous**.

Cette Année internationale de l'énergie durable pour tous est l'occasion de sensibiliser à l'importance d'améliorer l'accès durable à l'énergie, l'efficience énergétique, et l'énergie renouvelable au niveau local, régional et international.
Les services énergétiques ont un effet profond sur la productivité, la santé, l'enseignement, les changements climatiques, la sécurité alimentaire et la sécurité de l'approvisionnement en eau ainsi que les services de communications.
C'est pourquoi l'absence d'accès à une énergie propre, abordable et fiable entrave le développement humain, social et économique et constitue un obstacle majeur à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.
Pourtant, 1,4 milliard de personnes n'ont pas accès à une énergie moderne, tandis que trois milliards de personnes dépendent de la « biomasse traditionnelle » et du charbon comme source principale de combustible.

http://www.un.org/fr/events/sustainableenergyforall/index.shtml



L'Assemblée générale, *rappelant* ses résolutions […] concernant le rôle des coopératives dans le Développement social,
Considérant que les coopératives, sous leurs différentes formes, aident toute la population, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes issues de peuples autochtones, à participer aussi pleinement que possible au développement économique et social, dont elles sont en train de devenir un facteur très important, et qu'elles contribuent à l'élimination de la pauvreté,
Considérant également que les coopératives, sous toutes leurs formes, apportent ou peuvent apporter une importante contribution au suivi du Sommet mondial pour le développement social, de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et à l'examen quinquennal de leurs résultats, ainsi qu'au suivi du Sommet mondial de l'alimentation, de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, de la Conférence internationale sur le financement du développement, du Sommet mondial pour le développement durable et du Sommet mondial de 2005,
Appréciant le rôle que le développement des coopératives peut jouer dans l'amélioration de la situation économique et sociale des peuples autochtones et des collectivités rurales,
Rappelant la résolution 1980/67 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1980, relative aux années internationales et aux anniversaires,
1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général[1] ;
2. *Proclame* l'année 2012 Année internationale des coopératives ;
3. *Encourage* tous les États Membres, ainsi que l'Organisation des Nations Unies et tous les autres acteurs intéressés, à profiter de l'Année internationale des coopératives pour promouvoir les coopératives et faire mieux prendre conscience de la contribution qu'elles apportent au développement économique et social […]

http://social.un.org/coopsyear/

LES DECENNIES



L'éducation pour le développement durable (EDD) vise à doter les individus des comportements, compétences et connaissances qui leur permettront de prendre des décisions éclairées pour eux-mêmes et les autres, aujourd'hui et à l'avenir, et de traduire ces décisions en actes.
La Décennie des Nations Unies pour l'EDD (DEDD, 2005-2014), dont l'UNESCO est l'organisation chef de file, s'emploie à intégrer les principes, les valeurs et les pratiques indissociablement liés au développement durable à toutes les formes d'éducation et d'apprentissage, afin que nous puissions relever les défis sociaux, économiques et environnementaux du XXIe siècle.



S'inspirant du titre du premier Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau «L'eau pour les hommes, l'eau pour la vie», l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de proclamer la période 2005-2015 Décennie internationale d'action, «L'eau, source de vie». La Résolution associée stipule que la Décennie aura pour objectif d'appeler davantage l'attention sur les questions relatives aux ressources en eau, à tous les niveaux, et sur l'exécution de programmes relatifs à l'eau, en vue de la réalisation des objectifs convenus au niveau international énoncés dans Action 21, la Déclaration du Millénaire et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg.

TEXTES DE REFERENCE
(Ministères Education et Agriculture)

Éducation au développement durable

Circulaire n° 2011-186 du 24-10-2011

La finalité de l'éducation au développement durable est de donner au futur citoyen les moyens de faire des choix en menant des raisonnements intégrant les questions complexes du développement durable qui lui permettront de prendre des décisions, d'agir de manière lucide et responsable, tant dans sa vie personnelle que dans la sphère publique.

L'éducation nationale participe ainsi à une mutation de fond de la société française qui vise à établir les équilibres dynamiques nécessaires entre les évolutions sociales, économiques, environnementales et culturelles à toutes les échelles, locale, nationale, européenne et internationale. En effet, les enjeux liés aux relations entre les modes de développement des sociétés ainsi qu'entre ces dernières et les processus biologiques, géophysiques et chimiques planétaires déterminent désormais l'histoire du siècle en cours.

Pour répondre à ces enjeux, l'éducation nationale généralise l'éducation au développement durable. La première phase de ce processus, 2004-2007, a permis de poser les principes de cette éducation transversale et de mobiliser les académies. La seconde phase, 2007-2010, a été celle de l'intégration des thèmes et des problématiques du développement durable dans les programmes d'enseignement, de la création des comités académiques d'éducation au développement durable et de la promotion des démarches globales de développement durable des écoles, des collèges et des lycées (E3D). Des plans académiques, en lien avec les collectivités territoriales, de soutien à cette éducation ont été mis en place.

En 2011, commence la troisième phase de généralisation. Celle-ci prolonge, en les approfondissant, les trois objectifs prioritaires de la phase précédente : pleine prise en compte des questions se rapportant au développement durable dans les programmes d'enseignement, multiplication des démarches globales dans les établissements et les écoles, formation des enseignants et des personnels impliqués dans cette éducation.

Les enjeux éducatifs et les principes du développement durable sont désormais inscrits dans les programmes d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée général, technologique et professionnel, dans une continuité pédagogique qui permet aux élèves de s'approprier les connaissances et les compétences de futurs citoyens sous l'angle du développement durable, tout au long de leur scolarité.

La formation au développement durable se joue au niveau du projet d'école ou d'établissement dans le cadre d'une double mise en cohérence : d'une part entre les enseignements et les diverses formes de projets pédagogiques ; d'autre part entre les activités conduites dans l'école ou l'établissement et les territoires proches où l'on puisera des exemples ou des études de cas et où l'on mettra en œuvre les partenariats possibles.

Au-delà, la troisième phase de généralisation s'appuie sur trois orientations majeures :

- le renforcement de la gouvernance et du pilotage ;

- l'élargissement des partenariats ;

- une meilleure diffusion des informations et du partage des réussites.

Cette nouvelle approche du monde qu'est le développement durable a fait l'objet des processus et des lois du « Grenelle de l'environnement », du « Grenelle de la mer », du plan national de mobilisation des métiers et des formations de la croissance verte et de la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité. Elle est traduite dans les lois « Grenelle 1 et 2 » et, pour l'ensemble des acteurs et des publics, dans la nouvelle stratégie nationale de développement durable (SNDD - Stratégie nationale de développement durable 2010-2013, vers une économie verte et équitable, http://www.developpement-durable.gouv.fr/Strategienationale-de,17803.html) qui en définit le cadre pour l'ensemble des acteurs publics et privés.

Afin de renforcer la coordination interministérielle, la direction générale de l'enseignement scolaire et le commissariat général au développement durable du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable, des transports et du logement ont signé un accord-cadre pour soutenir l'éducation au développement durable, tant au niveau national qu'aux niveaux académique et local.

Par ailleurs, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative est engagé dans de nombreux partenariats avec les différents acteurs publics et privés du champ du développement durable.

Gouvernance et pilotage de l'éducation au développement durable

La généralisation de l'éducation au développement durable mobilise les différents échelons du système éducatif (national, académique, local) ainsi que toutes les composantes de la communauté éducative, élèves, enseignants, personnels de direction et d'inspection, et les différents partenaires de l'éducation nationale. Au niveau académique, ce processus est coordonné par le comité académique d'éducation au développement durable, présidé par le recteur, qui définit la politique académique d'éducation au développement durable. Ce comité regroupe les différents acteurs impliqués dans l'EDD. Il est piloté par le coordonnateur académique dont le rôle est particulièrement important dans l'impulsion, la mise en oeuvre et le suivi de la troisième phase de généralisation.

Le comité a aussi pour vocation de mettre en synergie cette éducation avec les autres éducations transversales, en particulier les éducations au développement et à la solidarité internationale, à la responsabilité et aux risques, à la santé, aux arts et à la culture, qui renvoient, elles aussi, à différentes entrées et dimensions du développement durable. Par ailleurs, le comité académique est l'instance de coordination entre les différents partenaires dans le champ de l'EDD, que sont les services de l'État, les collectivités territoriales, les associations agréées, les établissements publics, les centres de recherche, les entreprises. Il est nécessaire que le comité académique d'éducation au développement durable ait des référents au niveau départemental ainsi que dans les écoles, les collèges et les lycées des voies générale, technologique et professionnelle.

Nouveaux programmes, socle commun de connaissances et de compétences et éducation au développement durable

Avec la rénovation générale des programmes, l'éducation au développement durable est désormais inscrite dans l'ensemble du parcours scolaire. Les nouveaux programmes du premier degré et du collège intègrent les enjeux du développement durable en prenant appui sur le socle commun de connaissances et de compétences, en particulier dans les domaines de compétences trois, « culture scientifique et technique », cinq, « culture humaniste », six, « compétences sociales et civiques » et sept, « autonomie et initiative ».

Les nouveaux programmes des lycées accordent aussi une place importante aux questions de développement durable dans les différents domaines disciplinaires, qu'il s'agisse de la voie générale, de la voie technologique (transformation de la série « sciences et technologies de l'industrie » en « sciences et technologies de l'industrie et du développement durable - STI2D) ou de la voie professionnelle (les référentiels de certification font l'objet d'un travail majeur d'intégration des enjeux du développement durable, entre autres ceux des métiers du bâtiment, de l'énergie, de la chimie).

Implication des personnels d'inspection

En raison de ces évolutions fortes, les différents corps d'inspection seront attentifs à apporter un soutien actif aux enseignants pour les aider à intégrer pleinement ces nouveautés dans leurs pratiques d'enseignement.

Vers des ressources pédagogiques adaptées

L'éducation au développement durable nécessitant de nouvelles approches scientifiques, éthiques et pédagogiques, elle doit reposer sur des ressources adaptées. Il existe désormais de nombreuses sources scientifiques et expertes, accessibles auprès des services de l'État, des associations agréées, des établissements publics spécialisés et des centres de recherche, des collectivités territoriales ainsi que du Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et du réseau des centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique, qui constituent le réseau Service culture éditions ressources pour l'éducation nationale (Scéren). Le centre régional de documentation pédagogique de l'académie d'Amiens est d'ailleurs missionné pour être le pôle national de ressources pour l'éducation au développement durable, à laquelle, entre autres, une plate-forme internet est dédiée. Par ailleurs, la production locale de ressources pédagogiques pouvant être employées dans un cadre disciplinaire ou interdisciplinaire, et prenant en compte les spécificités des territoires locaux, doit être encouragée.

Le projet d'école et d'établissement

Les écoles et les établissements scolaires sont vivement invités à entrer en « démarche globale de développement durable » en combinant, autour d'un projet de développement durable, les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire, ainsi que l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat. Cette démarche permet d'intégrer pleinement les réalités des territoires proches de l'école ou de l'établissement, tout en conjuguant la dimension pédagogique avec les politiques de développement durable de ces territoires. Cette dimension territoriale est parfaitement complémentaire de projets ayant une dimension européenne ou internationale.

Les personnels de direction jouent un rôle fondamental afin de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative autour du projet. Ils sont en particulier en charge de la formalisation et de la mise en oeuvre des partenariats. Les responsables d'école et

d'établissement doivent désigner un enseignant référent pour l'EDD. Les écoles et les établissements scolaires peuvent désormais demander au comité académique de se voir attribuer la reconnaissance E3D, leur permettant ainsi de faire connaître leurs initiatives aux autorités académiques.

Cas particulier des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) et de l'éducation aux risques

La problématique des risques se prête à de multiples projets éducatifs de développement durable, notamment interdisciplinaires. Les plans particuliers de mise en sûreté permettent d'entrer dans la démarche « E3D » ; ils peuvent servir de supports à l'éducation à la responsabilité et aux risques par leur caractère transversal, systémique et civique. Il faut rappeler que la problématique des risques ne cesse de s'enrichir, en particulier avec l'émergence et l'abondance de risques psycho-sociaux et sanitaires liés aux comportements d'addiction, aux gestes et aux jeux dangereux, aux mésusages d'internet et aux nouveaux risques épidémiques.

L'éducation au développement durable et les éducations transversales

Dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement des Nations unies et de la nouvelle stratégie nationale de développement durable, il est nécessaire d'approfondir la complémentarité et la continuité entre les projets d'éducation au développement et à la solidarité internationale et les actions d'éducation au développement durable. En effet, l'éducation à la solidarité internationale et au développement, visant à donner aux élèves des clés de compréhension des grands déséquilibres planétaires et à encourager leur réflexion sur les moyens d'y remédier, participe pleinement à l'éducation au développement durable, en contribuant à la compréhension des interdépendances environnementales, économiques, sociales et culturelles à l'échelle mondiale. Dans cette perspective, les nouveaux programmes intègrent explicitement les problématiques liées aux lignes de partage du monde contemporain, tant géopolitiques qu'économiques, sociales, démographiques, énergétiques ou alimentaires. Au-delà, les écoles et les établissements sont encouragés à développer toutes les formes de projets, à leur propre initiative ou avec les partenaires engagés dans les actions de solidarité internationale, comme les associations spécialisées et les établissements publics dédiés.

Il en est de même pour l'éducation à la santé, que la perspective d'un développement durable amène à aborder selon différents aspects. S'agissant de santé individuelle, l'approche est d'abord positive et reliée de façon systémique au contexte dans ses dimensions environnementales, sociales, économiques, infrastructurelles.

L'approche est également collective, fait intervenir des données d'ordre épidémiologique et amène à prendre la mesure des valeurs de solidarité et de responsabilité fondatrices du lien social, en particulier sous la forme du système de santé de nos sociétés. Enfin, à l'échelle planétaire, les questions de santé sont reliées aux différents contextes naturels et sociétaux, ainsi qu'à de nombreuses problématiques liées au développement humain (sécurité alimentaire, pauvreté, évolution démographique, pandémies, mais aussi dispositifs de veille sanitaire globaux, lutte contre les épidémies, etc.).

Par ailleurs, cette éducation permet de mobiliser différentes disciplines et favorise les approches interdisciplinaires et transversales.

L'enseignement des arts et de la culture ouvre lui aussi d'intéressantes possibilités pour l'EDD, en particulier grâce à la mise en œuvre de travaux qui permettent d'entrer dans la réalité culturelle des activités humaines et de croiser les notions d'esthétique, de patrimoine et de durabilité.

Éducation au développement durable et partenariats

La politique académique d'EDD s'appuie sur une collaboration avec les acteurs territoriaux porteurs de politiques de développement durable : services de l'État, collectivités territoriales, associations, établissements publics, centres de recherche, entreprises, etc. Ces partenariats peuvent notamment apporter leur soutien aux formations, aux projets d'école et d'établissement et à la production de ressources pédagogiques. Les partenariats revêtent un intérêt tout particulier dans le cadre de projets transversaux en permettant de croiser les regards des acteurs et des disciplines. Ils favorisent l'ouverture au monde extérieur et l'ancrage, par des approches concrètes, dans les thématiques propres aux territoires de l'établissement. La démarche partenariale permet aux différents acteurs d'élaborer une culture commune, essentielle à la mise en place « durable » d'une synergie des compétences, intérêts et projets.

Les projets pédagogiques de développement durable impliquant un ou des partenariats doivent pouvoir s'inscrire dans une durée suffisamment longue, annuelle ou pluriannuelle, pour permettre un déploiement graduel du projet. Cette inscription dans la durée donne l'occasion aux élèves d'expérimenter un autre rapport au temps, qui les extrait du temps court, pour leur faire appréhender la nécessité de penser l'action et ses conséquences à court, moyen et long terme.

Grâce au croisement et à la confrontation des points de vue, des enjeux et des temporalités, les partenariats fondent une éducation à la complexité et au jeu des acteurs. La concertation nécessaire à leur mise au point et au déroulement contribue aux apprentissages civiques indissociables des principes démocratiques et républicains. Par là même, les démarches partenariales participent à l'éducation à la citoyenneté et à la formation de l'esprit critique. Dans le même mouvement, ils permettent à la communauté éducative d'expérimenter la réalité des relations entre les situations locales et planétaires.

Faire connaître les actions et partager les réussites

La troisième phase de généralisation de l'EDD nécessite que la communauté éducative, à tous ses niveaux, fasse connaître ce qu'elle met en oeuvre dans ce domaine. Les écoles, les établissements scolaires, les académies sont encouragés à diffuser et à valoriser leurs projets et leurs actions. Cette communication doit se faire en interne, ainsi qu'à l'égard des services de l'État, des collectivités responsables, des parents d'élèves et des autres partenaires. Des stratégies communes de communication et de diffusion peuvent être élaborées avec des partenaires.

La communication doit permettre aux différents membres et acteurs de la communauté éducative de :

- partager leur expérience, tant au niveau territorial que national ;

- valoriser le travail des équipes, ainsi que la relation partenariale ;

- mettre en oeuvre le décloisonnement des initiatives et amplifier la création d'une culture commune de l'éducation au développement durable ;

- alimenter le débat concernant les enjeux, les problématiques et les modalités de cette éducation ;

- faire circuler la façon dont sont traduites pédagogiquement les innovations permanentes dans le champ scientifique et dans l'innovation sociale, supports essentiels du développement durable.

La mise au point des stratégies de communication doit faire l'objet d'accords précis entre les parties prenantes, de façon à éviter tout malentendu. Le comité académique doit contribuer à la communication des actions et des documents produits par les équipes, tant auprès des personnels de l'académie qu'auprès du pôle national de ressources de l'éducation au développement durable (CRDP de l'académie d'Amiens).

Les manifestations nationales ayant trait au développement durable, dont la semaine nationale du développement durable ou les journées de la mer, sont autant d'occasions de faire connaître et de valoriser les travaux menés dans les écoles, les collèges et les lycées, qui sont invités, par ailleurs, à s'impliquer, quand la possibilité existe, dans les grandes manifestations européennes et internationales ayant trait aux enjeux du développement durable.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable
CIRCULAIRE N°2007-077 DU 29-3-2007 DGESCO A1

C'est en 2004 que le premier plan triennal de généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable a été lancé. Depuis cette date, les programmes scolaires la prennent en compte progressivement, notamment ceux de sciences de la vie et de la Terre (SVT) et d'histoire-géographie. Par ailleurs, depuis 2005, les nouveaux programmes de mathématiques, de SVT, de sciences physiques et de chimie du cycle central du collège intègrent explicitement les questions de développement durable et préconisent des croisements disciplinaires.

Partout les projets se sont multipliés avec l'appui des ressources locales et parfois une dimension européenne. L'éducation nationale a su se mobiliser en faveur du développement durable et la première étape de la généralisation est largement une réussite. Aujourd'hui, il s'agit d'aller plus loin en lançant la deuxième phase de généralisation. Le nouveau plan triennal en faveur de l'éducation au développement durable (EDD) couvrira la période 2007-2010 et s'articulera autour de trois axes prioritaires :

- Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement.

- Multiplier les démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements et les écoles.

- Former les professeurs et les autres personnels impliqués dans cette éducation.

Cette deuxième phase se développe dans un double contexte :

- un cadre institutionnel, avec la Charte de l'environnement qui inscrit les questions environnementales dans les grands principes de la République française depuis mars 2005 ;

- un nouveau cadre mondial voulu par l'Organisation des Nations unies : "la Décennie pour l'éducation au développement durable" déclinée au niveau européen par la stratégie de Vilnius.

Elle élargit son champ à de nouvelles problématiques et à de nouveaux thèmes pour prendre pleinement en compte les trois volets - environnemental, économique, social et culturel - qui fondent le développement durable.

Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement

La mise en œuvre de l'EDD doit d'abord reposer sur les enseignements obligatoires. Grâce au socle commun de connaissances et de compétences, le développement durable est désormais solidement ancré dans la base des savoirs fondamentaux. Ainsi le socle inclut la connaissance de "l'impact sur l'environnement" de nos activités techniques, il fait référence à une attitude de "responsabilité face à l'environnement, au monde vivant, à la santé ", il mentionne le développement durable comme un moyen de "comprendre l'unité et la complexité du monde".
Cette logique de socle implique de poursuivre l'adaptation des programmes ; de mobiliser toutes les disciplines à l'école primaire, au collège et au lycée. Elle implique également de développer le travail entre les disciplines et les approches croisées pour comprendre un phénomène par nature complexe, et de recourir aux dispositifs susceptibles de favoriser les travaux transversaux ; au collège, les thèmes de convergence et les itinéraires de découvertes ; au lycée, les travaux personnels encadrés, les projets personnels à caractère professionnel, l'éducation civique, juridique et sociale.

Sur l'ensemble des niveaux d'enseignement, l'approche codisciplinaire permet la nécessaire prise en compte de la complexité des situations et des problématiques liées au développement durable. Elle ouvre aussi l'éventail des thèmes que l'on peut aborder dans ce cadre : ressources, risques majeurs, changement climatique, biodiversité, ville durable, transports et mobilités, aménagement et développement des territoires, agriculture durable et alimentation de la population mondiale, enjeux démographiques etc. Chaque discipline contribue, par ses contenus et ses méthodes, à construire les bases permettant de mettre en place les concepts liés au développement durable dans ses différents volets, environnemental, économique, social et culturel ; le croisement de ces apports disciplinaires permet d'en construire une approche globale.

L'EDD doit former à une démarche scientifique et prospective, permettant à chaque citoyen d'opérer ses choix et ses engagements en les appuyant sur une réflexion lucide et éclairée. Elle doit également conduire à une réflexion sur les valeurs, à la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives et à la nécessaire solidarité entre les territoires, intra et intergénérationnelle.

Un important travail d'accompagnement portant sur les programmes actuels est disponible sur le site eduscol pour quelques disciplines. Des exemples y sont explicitement développés pour aider les enseignants à une relecture des programmes intégrant pleinement les problématiques du développement durable à travers des grilles de relecture de programmes et des "zooms" disciplinaires et codisciplinaires. Pour le premier degré, quatre grands thèmes ont été retenus : la biodiversité, l'évolution des paysages, la gestion des environnements, réduire-réutiliser-recycler (…) Progressivement les nouveaux programmes intégreront explicitement l'éducation au développement durable. C'est déjà le cas pour ceux du collège dans les disciplines scientifiques, ainsi que pour ceux de CAP et des séries technologiques pour l'histoire et la géographie.

Multiplier les démarches globales dans les établissements et les écoles

De nombreux établissements sont déjà des lieux d'actions concrètes entreprises dans un esprit de développement durable. Les établissements éco-responsables s'engagent à réduire leurs déchets, leur consommation d'énergie, d'eau, de papier. Ils ont une action volontariste en matière d'alimentation, de santé, de risques, de transport et d'accès à l'établissement. L'encouragement aux bonnes pratiques s'accompagne d'une réflexion sur le bâti et les normes environnementales. D'autres établissements appliquent le programme d'actions pour le XXIème siècle, "agenda 21" orienté vers le développement durable qui a été adopté par les membres de l'Organisation des Nations unies à la Conférence de Rio (1992). Ils s'engagent sur trois points principalement : la consommation responsable, la solidarité locale et internationale, la diversité biologique et culturelle. Des méthodes spécifiques sont développées comme le travail par projets structurés, la démarche qualité, ou encore le processus participatif. L'adoption de ces règles de vie collective et de ces grandes orientations dans la gestion apparaît comme un impératif. Cependant, ces actions si

elles impliquent d'apprendre des gestes et des comportements ne doivent pas s'y limiter, et il importe qu'elles s'appuient, dans l'école, sur une véritable démarche éducative globale. Un “établissement en démarche de développement durable” (E3D) se caractérise par l'articulation et la mise en synergie entre les différents niveaux d'action. Le travail dans les disciplines peut s'appuyer sur des exemples, des situations, des études de cas, des problématiques identifiées dans le territoire de l'établissement, à différentes échelles, la commune, le département, la région. Ainsi la construction des contenus, des concepts précisés dans les programmes nationaux pourra se faire en mettant en parallèle une meilleure compréhension du territoire, de ses enjeux, et des caractéristiques de son développement. Menée à plusieurs disciplines, cette démarche permettra en outre de comprendre la complexité des situations, de former à l'exercice local de la citoyenneté ; la proximité favorisant l'intérêt des élèves et les possibilités d'initiatives concrètes. Ces démarches nécessitent aussi que soient établis et développés des partenariats étroits avec les collectivités territoriales qui ont souvent dans ce domaine un important rôle d'impulsion, avec les services déconcentrés de l'État relevant d'autres ministères, comme les directions régionales de l'environnement, des structures comme l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et tout acteur civil (entreprise, association, fondation etc.) dont l'expertise en la matière peut permettre de mener au mieux le projet de l'établissement. Selon les priorités locales, l'éducation aux risques majeurs, l'éducation à la santé ou la promotion de l'utilisation du vélo à l'école et pour aller à l'école, par exemple, peuvent aussi donner lieu à des projets spécifiques dans une perspective de développement durable. Les écoles comme les établissements ont vocation à s'engager dans cette démarche de projets. Ceux-ci permettront de construire avec les partenaires, à l'initiative des équipes éducatives, des conventionnements adaptés à chaque cas afin que soient assurés la répartition des responsabilités et des engagements ainsi que la cohérence des processus éducatifs associés. Des expérimentations inscrites dans le cadre de l'article 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école pourront aussi être mises en œuvre, pour explorer des formes et des contenus d'enseignement novateurs. [...]

INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES Éducation au développement et à la solidarité internationale

NOR : MENE0900812N - RLR : 525-0 - note de service n° 2009-131 **du 29-9-2009** - MEN - DGESCO B2-3 - DREIC

L'éducation au développement et à la solidarité internationale vise à donner aux jeunes des clés de compréhension des déséquilibres mondiaux et à encourager leur réflexion sur les moyens de réduire la pauvreté et les inégalités. Elle participe à l'éducation au développement durable, en contribuant à la compréhension des interdépendances environnementales, économiques, sociales et culturelles à l'échelle mondiale.
À ce titre, l'éducation au développement et à la solidarité internationale peut s'appuyer sur les savoirs fondamentaux dispensés à l'école, au collège et dans les voies générale, technologique et professionnelle du lycée. Dans le socle commun de connaissances et de compétences, la connaissance de la mondialisation, des inégalités et des interdépendances dans le monde est un des éléments de compréhension de l'unité et de la complexité du monde. Au sein des compétences sociales et civiques, la solidarité et la prise en compte des personnes en difficulté, en France et dans le monde, sont mentionnées parmi les attitudes qui fondent la vie en société.
En complément des enseignements obligatoires, l'éducation au développement et à la solidarité internationale peut s'appuyer sur des actions éducatives et des projets de coopération internationale, propices à développer l'engagement, l'autonomie et l'initiative des élèves. Inscrits dans les projets d'école ou d'établissement, ces actions et projets pourront être menés avec le concours de partenaires extérieurs.
Partenariats
Les écoles et les établissements peuvent s'assurer le concours des collectivités territoriales et des services déconcentrés de la Jeunesse et Sports. Le programme « Envie d'Agir », coordonné par la D.J.E.P.V.A. - Haut Commissaire à la jeunesse, apporte un soutien pédagogique, technique et financier permettant d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets.
http://www.enviedagir.fr
Des partenariats pourront aussi être mis en place avec les établissements d'enseignement agricole, qui développent des actions de coopération internationale.
Les associations de solidarité internationale peuvent aussi constituer des partenaires privilégiés, en appui de l'action des enseignants. Parmi ces associations figurent notamment :
- les membres de la plate-forme française d'éducation au développement et à la solidarité internationale (Éducasol)
Éducasol fédère une trentaine d'associations de solidarité internationale et de campagnes nationales. Instance de concertation, elle valorise l'éducation au développement auprès des pouvoirs publics, mutualise les pratiques et organise des rencontres et des débats lors de journées largement ouvertes aux acteurs intéressés. Elle propose également un appui méthodologique, des publications et deux bases de données (l'une sur les outils pédagogiques, l'autre sur les échanges d'expériences)
http://www.educasol.org
- le réseau RITIMO

Ce réseau, agréé au titre d'association complémentaire de l'enseignement public, regroupe plus de 90 lieux d'information spécialisés sur la solidarité internationale et le développement. Il met à la disposition du public de la documentation, des informations, des animations et des pistes pour agir, ainsi que des bases de données bibliographiques et d'outils pédagogiques
http://www.ritimo.org

- le Comité français pour l'UNICEF

L'UNICEF mène des actions d'information et de sensibilisation des élèves aux droits et aux conditions de vie des enfants dans le monde grâce notamment à la diffusion de ressources pédagogiques, à l'intervention de bénévoles en classe et aux clubs UNICEF. En 2009, une attention particulière est portée au 20ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les différents axes du partenariat avec l'Éducation nationale sont définis par une convention en date du 21 février 2006, qui a vocation à être déclinée dans les départements et les académies
http://unicef.fr

Les écoles ou les établissements qui le souhaitent sont invités à faire partie du **réseau des écoles associées à l'UNESCO**. Animé par la Commission nationale française pour l'UNESCO, le réseau rassemble les écoles et les établissements qui développent des projets éducatifs pluridisciplinaires sur les grands problèmes mondiaux et la solidarité internationale
http://www.ecoles-unesco.fr

Campagnes d'éducation au développement et à la solidarité internationale

De surcroît, tout au long de l'année scolaire, des campagnes associatives d'éducation au développement et à la solidarité internationale offrent des opportunités de lancer et de mettre en valeur des initiatives et projets éducatifs. Ces campagnes, dont AlimenTERRE, Demain le Monde, Éthique sur l'étiquette, sont recensées dans le programme prévisionnel des actions éducatives 2009-2010 publié au Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale. Parmi elles, la Semaine de la solidarité internationale, dont la 12ème édition se déroulera du 14 au 22 novembre 2009, constitue un rendez-vous annuel d'information et de sensibilisation à la solidarité internationale : en 2008, plus de 40 % de ses 5 238 animations ont été organisées à destination d'élèves et d'étudiants.

Ressources

Les enseignants pourront se référer aux ouvrages suivants :

- « Pour une éducation au développement et à la solidarité internationale - Guide pédagogique école, collège, lycée, hors temps scolaire », C.R.D.P. de Franche-Comté, septembre 2004 ;
- « Guide pour l'action - Éduquer au développement et à la solidarité internationale - Pour une citoyenneté ouverte au monde », C.R.D.P. d'Alsace/ CEFODE, 2000 (fiches d'actualisation téléchargeables sur le site http://www.crdp-strasbourg.fr).
- « Comprendre pour agir », catalogue d'outils pédagogiques coordonné par Éducasol, en liaison avec le C.C.F.D., Demain le Monde, Frères des Hommes, le GRAD, Orcades, Peuples solidaires, Ritimo, Solidarité laïque et la fédération Artisans du monde.
http://www.orcades.org
- Le site Internet du CRDP d'Amiens, pôle national de ressources pour l'éducation au développement durable
http://crdp.ac-amiens.fr

Suivi et pilotage des actions

Les dispositifs d'éducation au développement durable des académies et des établissements doivent pleinement intégrer les actions menées dans le domaine de l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Circulaire n° 2007-77 du 29-3-2007, Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable :
http://www.education.gouv.fr

À cette fin, leur suivi sera effectué en étroite collaboration avec le coordonnateur académique de l'éducation au développement durable.

Les équipes éducatives sont par ailleurs invitées à inscrire leurs actions à l'édition 2009-2010 du programme « L'École agit : pour le développement durable », qui rassemble les projets liés aux problématiques du développement durable, notamment la solidarité internationale
http://www.lecoleagit.fr

Nous vous remercions de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que l'information sur ces possibilités d'actions éducatives soit largement disponible afin, notamment, que les initiatives des enseignants puissent être intégrées dans les projets d'école et d'établissement : affichage en salle des professeurs ou au centre de documentation, présentation en réunion.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire, Jean-Louis Nembrini
Le secrétaire général, Pierre-Yves Duwoye

Education en vue du développement durable dans l'Enseignement Agricole

Le développement durable est "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs" (Rapport Brundtland, 1987). […]

1. Enjeux et Orientations pour les actions de l'Enseignement agricole

L'éducation en vue du développement durable est une priorité pour la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Elle répond à trois enjeux importants pour l'enseignement technique et l'enseignement supérieur relevant du Ministère. Chacun de ces enjeux concerne trois publics : les apprenants1, les personnels de l'enseignement agricole et les établissements eux-même en tant qu'institutions :

• ***Enjeu d'éducation et de formation de tous les individus, en tant que citoyens,*** acteurs dans leurs familles, dans leurs lieux de vie, dans leurs lieux de travail ou de loisirs, et dans leurs territoires,

• ***Enjeu de formation professionnelle,*** dans le cadre des divers métiers préparés et des activités pratiquées dans les établissements d'enseignement technique et supérieurs (agriculture, sylviculture, horticulture, aquaculture, production et commercialisation agroalimentaires, sciences vétérinaires, services en milieu rural, machinisme, gestion de l'eau et de la nature, paysages, gestion et administration des établissements ou des services etc…),

• ***Enjeu d'exemplarité des établissements eux-mêmes***, à travers leur fonctionnement quotidien et leurs choix de gestion, par la mise en place de démarches d'actions et de réflexions contribuant au développement durable, en adéquation avec l'implication de tous dans la formation à cette nouvelle notion, grâce à l'évolution de l'ensemble de l'organisation sociale.

[…]

2. Mise en oeuvre

Les annexes de la présente circulaire, le site www.chlorofil.fr/territoires et le livre «L'enseignement agricole en marche vers le développement durable »2 (Educagri Editions 2007) donnent des éléments concrets complémentaires pour la déclinaison de l'éducation en vue du développement durable aux niveaux locaux, régionaux et nationaux. Dans les années à venir, les projets d'établissement et les actions de formation relatifs au développement durable devront prendre acte des priorités, des enjeux et des débats émergents dans les contextes changeants de ces différents niveaux, y compris au niveau international. Le Système National d'Appui de l'enseignement agricole apportera son soutien à cette mise en oeuvre et à son évolution, par ses diverses activités de veille, de formation et d'information.

2.1. Au niveau des établissements

Cohérence et démarche de progrès réflexive.

Le projet d'établissement (circulaire DGER/SDEPC/C2005-2015, 19 octobre 2005) constitue le cadre idéal de recherche de cohérence, vis à vis des démarches de développement durable, qu'elles concernent la formation, les métiers, les territoires ou la gestion des administrations et des entreprises. Dans un objectif éducatif, les partenaires internes et externes de l'établissement rechercheront, dans l'ensemble des projets déclinés ci-dessous, une cohérence entre le dire et le faire. Les cinq axes opérationnels peuvent être mis en place conjointement ou progressivement, dans un objectif de progrès. L'équipe dirigeante est responsable de la mise en oeuvre du projet global. Ce nouveau type de gouvernance nécessite une information et une communication renforcées, une participation de tous, une transparence dans les décisions et une remise en question permanente. Il s'agit de contribuer chaque année, grâce aux actions de gestion et de formation, à une amélioration dans la prise en compte des conséquences des inter-actions changeantes entre les sphères économiques, sociales et environnementales. Un comité de pilotage, réunissant les apprenants, les différents types de personnels de l'établissement et les partenaires extérieurs impliqués (ex : Collectivités territoriales, autres services de l'Etat, ADEME, Agences de l'eau, Parcs naturels régionaux, professionnels , associations, etc…) est important pour la pérennité et la réussite de la démarche globale. Cette démarche collective d'éducation se veut réflexive : elle inclut la mise en place d'indicateurs, l'analyse des contraintes internes et externes, le repérage des contradictions, l'évaluation des erreurs et des réussites, le renouvellement des projets…

1. Mise en place de la formation et de l'éducation « en vue du développement durable », pour les apprenants

Formation au développement durable

Pour aborder la notion du développement durable avec leurs élèves, apprentis, étudiants ou adultes en formation, les enseignants privilégieront l'utilisation des espaces pédagogiques pluridisciplinaires, des activités de stage ou de terrain et construiront des approches spécifiques et « problématisées ». Les équipes pédagogiques réfléchiront à l'implication de chacune des disciplines, tout en conservant leurs spécificités. Ils organiseront la progression des divers aspects de cette éducation dans chacune des filières d'enseignement (cf annexe 1 & 2).

Aspects éducatifs complémentaires

Les espaces de vie collective des apprenants dans l'établissement peuvent être utilisés pour mettre en œuvre des aspects concrets du développement durable. Un projet de vie scolaire (note de service DGER/SDPOFE/N2007-2002, 8 janvier 2007) intégrant une démarche de développement durable est souhaitable. Une articulation, au niveau local, de certaines des activités

des différents réseaux éducatifs existant dans l'enseignement agricole permettra de mettre en oeuvre cette éducation, tout en conservant les spécificités propres à chaque réseau. (cf annexe 2 et 3)

2. Démarches de développement durable dans les établissements

L'éco-responsabilité des administrations ou la notion « d'Etat exemplaire » doivent conduire à la mise en oeuvre d'actions concrètes prenant en compte les interactions environnementales, économiques et sociales dans la gestion de l'établissement. Il est nécessaire que les projets d'établissement intègrent cet objectif. La participation des apprenants et de l'ensemble des personnels permettra de développer des innovations et d'impliquer chacun dans le changement. Elle contribuera à l'éducation de tous. Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements doivent également entrer dans des démarches de développement durable, pour constituer des modèles, en terme de production, de formation et d'expérimentation - développement (circulaire DGER/FOPDAC/C2001-2007, 25 juin 2001).
L'implication de l'équipe dirigeante, la constitution d'un comité de pilotage associant tous les types de partenaires internes et externes de l'établissement, la présence d'un référent développement durable, la désignation d'éco-délégués sont quatre conditions importantes pour la réussite et la pérennité de la démarche (cf annexe 3). Le projet d'animation et de développement culturel de l'établissement peut appuyer l'animation nécessaire (circulaire DGER/SDEPC/C2006-2002, 21 mars 2006).
[…]

5. Partenariats

De nombreux partenariats peuvent être recherchés dans la mise en oeuvre de l'éducation en vue du développement durable. Les principales collectivités territoriales concernées par l'établissement sont les premiers partenaires à associer aux actions d'éducation et au projet « développement durable » de l'établissement. Les Conseils Régionaux sont les interlocuteurs privilégiés des lycées, dans le cadre de leur gestion, pour la mise en oeuvre de projet d'établissement « éco-responsables ». Les communes ou intercommunalités du territoire de l'établissement peuvent également être sollicitées. Les services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, ainsi que les autres services de l'Etat et les organismes de droit public3 (Agences régionales de l'ADEME, Agences de l'eau, Parcs naturels régionaux, etc…) doivent également être mobilisés dans cette démarche. Les professionnels impliqués dans la formation, dans l'expérimentation-développement ou dans d'autres formes de réflexion doivent être sensibilisés au développement durable grâce à l'action de l'établissement. Certains d'entre eux peuvent également apporter leurs expériences dans ce domaine et leurs avancées spécifiques. Tous les acteurs sociaux (associations, élus, entreprises, médias, etc…) du territoire d'appartenance ou des petites régions ou pays impliqués dans une collaboration peuvent être mobilisés au cours de cette éducation.

L'ensemble de la circulaire est consultable et téléchargeable sur http://www.chlorofil.fr/typologie/textes-officiels.html (Bas de page, rubrique Territoires)